LE PEUPLE COURRIER

DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER A 78e année Série D Vol. 5 No. 2

Mercredi 11 janvier 1978

.35 cents

A l'intérieur

Avis divers..... A—30
Carrières et Professions... A—28
Cartes d'Affaires..... B—2
Cinéma..... C-15-18-19
Commentaire..... A—4
Croc L'Oeil..... A—18
Funambule..... C—8
Horoscope..... B—8
Mots croisés..... A—15
Mot mystère..... C—4
Petites annonces..... A-30-31
Sports..... C—12
Télévision..... B—10
Voyage..... B—4

Les édiles de St-Pamphile majorent leurs frais de représentation de 63 à 66% A-2

Le nouveau C.A. a l'intention de garder le garage coopératif en opération A-3

LA PREMIERE VRAIE, CETTE ANNEE.— On ne pouvait y échapper cette année encore. La première vraie tempête s'est manifestée dimanche, lundi et mardi derniers, passant d'une neige douce, poudreuse, au grésil puis à la pluie et enfin à la poudrerie dans le satané retour. Les embêtements saisonniers et familiers pour à peu près tout le monde quoi! Ennuis de moteur, embardées, multiples accrochages, pannes d'électricité, sans oublier évidemment l'usage de la sempiternelle pelle.
[C.M. Peuple-Courrier]

Maison et auto détruites à St-Aubert

Ne se contentant pas de raser au sol une maison de deux logements, mercredi dernier, à St-Aubert, les flammes ont aussi complètement calciné une automobile stationnée à proximité. Un fait assez inusité, n'est-ce pas. Pour en savoir plus long, voir texte et autre photo en page 2 du cahier A.
[C.C. Peuple-Courrier]

La construction d'un foyer neuf, à La Pocatière, est-elle compromise?

(C.C.) Il semble bien que la construction d'un foyer neuf, pour les personnes âgées de La Pocatière et des paroisses environnantes, ne soit pas pour demain. En effet, la direction de l'actuel Foyer Ste-Anne vient de recevoir, du Conseil régional des Services de santé et des Services sociaux de la région 03, l'autorisation d'effectuer certaines transformations intérieures, ce qui laisse supposer qu'on n'entend pas, du côté des Affaires sociales, donner le feu vert à la construction d'une nouvelle résidence.

Les aménagements autorisés consistent en l'installation de gicleurs automatiques, dans la partie combustible de l'établissement, de même qu'en des réparations intérieures mineures. Selon Soeur Lucienne Michaud, la directrice de l'institution, il est encore trop tôt pour dévoiler le coût des travaux, ceux-ci n'étant qu'à l'étape préliminaire. On sait, par contre, que les réparations débuteront à la fin du printemps prochain, pour se poursuivre pendant quelques mois.

Le Foyer Ste-Anne, qui compte 42 lits, héberge présentement une clientèle exclusivement féminine. D'après Soeur Michaud, cette situation devrait être appelée à changer très prochainement, la direction multipliant les efforts en vue de pouvoir aussi accueillir les hommes.

Pétition

Du côté du Comité des projets pour personnes âgées, un groupe qui exerce des pressions en vue de la construction d'un foyer neuf, on n'abandonne pas la partie, malgré la récente décision du Conseil régional des Services de santé et des Services sociaux. Bien au contraire, depuis quelque temps, on fait circuler une pétition auprès des Clubs de l'Age d'Or de la région, pétition qui réclame une nouvelle construction.

Selon Mme Léo Robichaud, vice-présidente du Comité, l'accueil reçu est excellent partout, les gens se rendant compte de la nécessité d'un nouvel établissement.

Le problème d'eau semble se résorber au CLSC Trois-Saumons

(C.C.) S'il faut en croire une lettre en provenance des Affaires municipales, adressée au secrétaire-trésorier de St-Jean Port-Joli, le CLSC des Trois-Saumons pourra bénéficier normalement des services d'acqueduc de la municipalité, lors de son ouverture, au début de l'été prochain.

En effet, Mme Céline Topp, secrétaire particulière adjointe du ministre, écrit, en date du 5 décembre 1977, que les travaux du futur édifice ayant débuté avant l'annonce du programme Paira, le ministère accepte de reconsidérer le projet, dans le cadre de ce programme.

En clair, cela signifie que le ministère subventionnera à 75% les coûts de prolongation du réseau d'acqueduc, par la rue Jean Leclerc, jusqu'au CLSC. Il s'agit, en fait, du projet initial accepté, lors du dépôt des plans d'aménagement du futur complexe hospitalier.

Volte-face du ministère

On se souviendra que, le 16 mai dernier, le ministère informait la municipalité de St-Jean Port-Joli qu'aucune subvention n'était disponible pour la prolongation du réseau d'acqueduc, ces travaux ne pouvant entrer dans le cadre de Paira. Pour la municipalité, cependant, il n'était pas question de défrayer seule les coûts d'aménagement et, avec le Conseil d'administration du CLSC, on avait étudié certaines solutions de compromis, sans en retenir aucune définitivement, toutefois.

Or, durant ce temps, la construction du centre hospitalier se poursuivait et, devant l'impossibilité de revenir en arrière, le ministère changeait sa décision, prétextant la date du début des travaux. Il s'agit, on l'aura vu, d'un habile détour pour mettre fin à une situation qui, selon plusieurs, avait atteint un cul-de-sac.

C'est tout ce qui restait de la maison de M. William Daigle, à St-Aubert, après que les flammes l'eurent ravagé.

Les édiles de St-Pamphile majorent leurs frais de représentation de 63 à 66%

(A.Fl.) Lors de la séance régulière de janvier, un règlement a été paraphé autorisant l'augmentation des coûts alloués aux édiles municipaux. Accepté par les membres du conseil, ce règlement est soumis aux électeurs de St-Pamphile. Advenant le consentement de la population, les frais de représentation des conseillers passeront à $65.00 par mois et ceux du maire à $200. dollars; ce qui représente des augmentations de 63% et de 66%.

A cette même séance, des modifications de zonage ont été apportées sur une partie de terrain dans le rang des Moreau; cette conversion d'une zone récréative en zone commerciale est appliquée sur un terrain de 180 x 360 pieds pour permettre la construction d'une salle de réception.

Radio-Canada répond

Concernant la demande de la municipalité faite à la Société Radio-Canada de débrancher leur satellite ou de transférer les emissions sur le U.H.F., la société n'a donné aucune réponse positive sauf que le C.R.T.C. a approuvé une demande de télé-capitale pour augmenter sa fréquence mais sans lui donner une décision finale.

Informé du problème, le député fédéral M. Charles-Eugène Dionne a transmis la demande de la municipalité de St-Pamphile au ministre des Communications Mme Jeanne Sauvé et au responsable de Radio-Canada au Gouvernement M. John Roberts. Ceux-ci ont référé cette instance au C.R.T.C. Ces transferts d'un ministre à l'autre n'arrangent en rien le désordre de la télédiffusion à St-Pamphile qui dure depuis le 24 juin au moment ou la Société Radio-Canada mettait en opération un satellite situé sur la Côte du Calvaire. Du brouillage et de la pollution des ondes envahissent les écrans en plus d'enlever la possibilité aux télespectateurs de capter les émissions de leur choix sur des canaux disparus avec l'implantation du canal 3.

Propriété ravagée par le feu à St-Aubert

(C.C.) Une maison de bois de deux logements complètement rasée au sol, les effets des locataires volatisés et une automobile de marque récente entièrement détruite, tel est le bilan d'un incendie qui a dévasté la propriété de M. William Daigle, au matin du 4 janvier, dans la partie est de St-Aubert.

Appelés sur les lieux du sinistre, vers quatre heures, les pompiers-volontaires de St-Aubert, sous la direction de M. André Blais, devaient combattre les flammes jusque vers sept heures environ. Le froid intense qu'il faisait, mercredi dernier, et le fait d'avoir à aller chercher l'eau à une distance de 2,500 pieds n'ont guère contribué à faciliter le travail des sapeurs.

Selon l'agent Lachance, de la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli et responsable de l'enquête, les flammes auraient été causées par le poêle à bois qui servait à chauffer la maison. Selon le policier, à l'arrivée des premiers témoins sur les lieux de l'incendie, les flammes semblaient partir du toit et redescendre tout en enveloppant la maison.

Chose certaine, l'incendie a dû se propager terriblement vite puisque les quatre occupants de la maison n'ont eu que le temps de quitter les lieux en vitesse. Au cours de leur fuite, deux d'entre eux ont même subi de sérieuses blessures.

Mort dans sa maison

Un homme de 64 ans a été trouvé sans vie, le 5 janvier au matin, dans une maison de St-Jean Port-Joli. Il s'agit de M. Roméo Paré, âgé de 64 ans, une personne qui vivait seule. Il a été impossible d'en savoir plus long, pour le moment, sur les circonstances de ce décès, l'enquête, confiée à l'agent Lachance, n'étant pas encore terminée.

Pas de hausse de taxation à St-Aubert

(C.C.) Malgré une augmentation du budget global d'un peu plus de 17% (de $131,270., en 1977, à $153,998., pour 1978), les payeurs de taxes de St-Aubert n'auront pas à subir de hausse de leur fardeau fiscal, au cours de la prochaine année.

Même si la taxe foncière passe de 0.57 par $100. d'évaluation à 0.61, cette majoration est compensée par une baisse de la taxe sur l'entretien des chemins d'hiver, qui, de 0.21, tombe à 0.18, et par une diminution de la taxe d'éclairage, cette dernière passant de 0.13 à 0.12.

Les principales sources de revenu de la municipalité seront constituées, en 1978, par les taxes foncières et spéciales ($74,332.), le reste provenant de subventions gouvernementales et de la taxe de vente. Au chapitre des dépenses, l'administration s'accaparera de $43,595., tandis que $43,463. iront pour l'entretien des chemins d'hiver.

Enfin, signalons que, pour les résidents du Lac Trois-Saumons, la taxe sur l'enlèvement des déchets est fixée à $9. par chalet, comparativement à $13.50, dans le village même de St-Aubert.

St-Damase

A St-Damase, le budget, pour l'année 1978, connait une légère augmentation, passant de $66,300., en 1977, à $69,300., pour 1978. La taxe foncière demeure au même taux, cependant, soit à 0.65 par $100. d'évaluation. Il n'y a pas de taxes spéciales, à St-Damase.

Les principaux revenus de la municipalité proviendront de la taxe foncière (autour de $20,000.), de la taxe de vente ($19,000.) et de subventions pour la réfection de chemins ($10,000.). Ici encore, comme dans beaucoup de petites municipalités, la plus forte proportion des dépenses est consacrée à l'entretien des chemins d'hiver, soit $27,000.

Une mort suspecte à Montmagny

(D.G.) Au matin du 6 janvier, deux passants se promenant sur le chemin conduisant au cimetière local, alertaient la Sûreté municipale pour leur faire part d'une macabre découverte. En effet, en ce lieu, un homme gisait sans vie à quelques pieds de son véhicule. Il s'agit de M. Jean-Guy Blais, 36 ans, natif de St-Pierre. Une carabine de calibre 3030 se trouvait à proximité. Selon les indications transmises par la force constabulaire, le décès remontait à quelques heures. La Sûreté soumettra le dossier au coroner qui décidera s'il y aura enquête.

En matière de délits, le service de protection municipale rapporte un vol de fourrures à l'état brut, évalué à quelque $4,000. qui ont été subtilisées à Montmagny, vendredi le 6 janvier. Par ailleurs, on enregistre aussi un vol avec effraction survenu le 9 janvier au garage Fernand Morin situé sur le boulevard Taché Ouest. L'appel au poste serait parvenu vers les 9 heures mais on aurait perpétré le méfait au cours de la nuit. D'après les premières constatations, les dommages causés seraient supérieurs à la valeur du larcin.

Pour sa part, la Sûreté du Québec, poste de Montmagny, hormis ses interventions routinières, signale le vol d'une souffleuse à neige d'une valeur de $900., à Beaumont. Le délit aurait été commis durant la fin de semaine dernière. L'instrument appartenait à M. Camilien St-Pierre, domicilié dans cette localité.

Deux tempêtes successives qui débalancent bien du monde

(C.M.) Deux tempêtes successives et progressives de neige et de grésil, la première plutôt douce et l'autre très agressive, ont causé des embêtements à bon nombre de conducteurs automobiles et de résidents de la région dimanche et lundi derniers.

Une neige abondante suivie de grêle et de pluie a en effet rendu la chaussée extrêmement glissante à tous les endroits en même temps qu'elle menaçait la toiture de plusieurs édifices.

Aucun incident grave n'est survenu, du moins jusqu'à lundi soir au moment d'aller sous presse, mais on peut dire que ceux qui ont évité les impacts ont dû faire preuve de prudence et d'une grande courtoisie; tandis que d'autres n'ont pu garder intacte leur bâtisse qu'en la soulageant du blanc fardeau.

Pannes d'électricité

A Montmagny, lundi matin, quelque 1,500 abonnés de l'Hydro-Québec y compris plusieurs industries ont été privés de courant de 6 heures et 25 à 8 heures et 45, le temps qu'on remplace un isolateur défectueux sur l'avenue Ste-Brigitte. C'est le secteur du centre-ville qui fut alors touché.

Dans l'après-midi, c'était au tour du un tiers des clients de l'Hydro à St-Pacôme d'être sans électricité suite au sectionnement d'un fil conducteur entre St-Pascal et St-Philippe de Néri, selon ce que nous a fait savoir le surintendant de l'Hydro-Québec à Montmagny, M. Jacques Ruel.

Mais le tout n'était pas sitôt rentré dans l'ordre qu'une autre tempête, beaucoup plus violente celle-là, envahissait la Côte-du-Sud avec la noirceur. Nous ne pouvons toutefois en dire plus, la subissant au moment d'écrire ces lignes.

Si ça peut sauver une bâtisse, autant ne pas lésiner sur la pelle.
[C.M. Peuple-Courrier]

M. Fernand Bernard, président du Conseil d'administration du garage coopératif de Montmagny. **[C.M. Peuple-Courrier]**

Le nouveau C.A. a l'intention de garder le garage coopératif en opération

(C.M.) La survie du garage coopératif de Montmagny n'est pas assurée, mais quelle que soit la situation financière le nouveau Conseil d'administration a l'intention de le garder en opération en prenant les moyens de vivre selon ses moyens.

Le garage coopératif, comme nous en faisions état la semaine dernière, est en pleine crise du fait que la marge de crédit y serait largement dépassée et parce qu'un grand nombre de sociétaires n'y font même pas affaires; sans parler de ceux qui rachètent leurs parts sociales.

C'est précisément dans ce contexte que les nouveaux administrateurs, ayant à leur tête M. Fernand Bernard et qui succèdent au C.A. depuis sa démission en bloc le 19 décembre dernier, ont décidé de s'atteler à la tâche pour tenter de rétablir la situation.

Comme nous l'expliquait vendredi M. Bernard, le nouveau C.A. s'est, dans un premier temps, divisé en Comités de travail. Ainsi M. Robert Lamonde et Mme Lise Bélanger sont responsables de la comptabilité; à ce titre ils ont déjà demandé l'aide technique de deux comptables du ministère québécois de la Consommation, des Coopératives et des Institutions financières pour la confection d'un bilan détaillé des opérations du garage au 31 décembre 1977, qui permettra une analyse de la situation financière. Commencé mercredi dernier le 4 janvier, ce bilan devait être achevé et présenté mardi le 10 janvier.

Un autre Comité est celui de la gérance, formé de MM Michel Côté, Martin Simoneau, et Guy Côté. Ces derniers ont eu une rencontre avec l'ancienne administration, jeudi dernier, pour discuter avec eux du roulement du garage coopératif; et depuis ils ont pris la décision de licencier le gérant et l'un des deux mécaniciens, afin de diminuer le coût d'opération.

Le troisième Comité, celui du crédit, se compose de MM Germain Simoneau et Denis Moreau; ils avaient comme première tâche d'étudier le comportement du crédit et de produire un rapport à la réunion du C.A. du 10 janvier.

D'autres comités seront bientôt mis sur pied, a précisé M. Bernard, notamment en regard de l'information et du recrutement. Pour que le garage coopératif soit rentable, estime M. Bernard, il faut en effet tendre vers l'objectif de 400 sociétaires et il faut que ces membres soient conscients des avantages que leur procure une telle entreprise collective, à savoir une réduction sur le coût de l'essence et des pièces, une ristourne à la fin de l'année en cas de profits, un service de consultation gratuit, et quelques autres.

Le but premier du garage coopératif de Montmagny, a toutefois rappelé son président, n'est pas d'enrichir ses membres mais plutôt de servir l'intérêt de la région en servant de tampon entre l'individu et l'entreprise privée pour assurer la stabilité des prix.

Au cinéma
LAFONTAINE
commençant
le 20 janvier

une ETOILE est NÉE

Commentaire

Parlons-nous d'amour

Le début d'une année nouvelle, la coutume le veut ainsi, est l'occasion d'évoquer les bons souvenirs de l'an qui précède tout en prenant la bonne résolution de faire mieux encore pour mériter le paradis à la fin de nos jours.

En 1977, on s'est parlé d'amour sur la Côte-du-Sud; peut-être ne l'avez vous pas remarqué, mais voyons voir.

D'abord, noblesse oblige, il y a le clergé qui nous parle d'amour depuis toujours. L'année dernière, toutefois, on dirait qu'il s'est impliqué encore un peu plus pour réaliser des projets concrets dans l'intérêt de la grande majorité.

Patrons et employés ont commencé à se parler par l'entremise du Conseil économique, à Montmagny surtout. Une certaine collaboration entre les parties patronale et syndicale est devenue possible depuis qu'on se respecte ouvertement et qu'on essaie de se comprendre. Il n'y a pas de roman d'amour à faire avec ça, diriez-vous; mais ça démontre néanmoins de bons sentiments.

Le Rassemblement des Citoyens de Montmagny a pris le pouvoir avec une chanson inspirée par un amour typiquement québécois; souhaitons seulement qu'ils continueront de la fredonner, avec cette même volonté de promotion, en travaillant à satisfaire le plus grand nombre possible.

Pour sa part le maire Cajetan Gauthier, on peut le dire sans arrière pensée, est en amour avec ses concitoyens depuis plus de 12 ans. Bien qu'il n'ait pas l'air de savoir qu'il faut parfois faire souffrir ceux qu'on aime, qui oserait nier que cet homme contribue à créer un climat d'harmonie et de sérénité qui déborde sa ville, fort qu'il est d'une pareille diplomatie inspirée par la solidarité.

Même les policiers, ces êtres peu communicatifs par habitude sinon par devoir, ont senti le besoin en 1977 de se rapprocher des gens avec le souci de leur apporter quelque chose et le désir d'être mieux compris. Mettre l'accent sur la formation, l'éducation et la prévention, comme ils le font avec leur revue entre-autres, c'est déjà une marque d'amitié voire même d'amour des policiers envers leurs protégés.

En fin de compte, oeuvrer pour une communauté à quelque niveau et dans quelque secteur que ce soit, c'est faire preuve d'amour. Et c'est notre intention bien arrêtée en s'efforçant de livrer une information qui permette à chacun de bien orienter son action dans l'optique du développement collectif.

Claude MARCHAND

"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

DU NOUVEAU DANS LES SAISIES

Le 17 novembre 1977 l'Assemblée Nationale adoptait le projet de loi no 32, Loi modifiant le Code de procédure civile. Dans cette loi, certaines dispositions touchent les saisies. Ainsi le huissier devra, à partir du 1er avril 1978, laisser des meubles meublants, des ustensiles ou autres objets d'utilité courante jusqu'à concurrence d'une valeur marchande de $2,000.00 et non pas de $1,000.00 comme la loi le stipulait auparavant.

De même la partie saisissable du salaire sera moins élevée. En effet, la première tranche de $60.00 de salaire gagné par semaine plus $10.00 par personne à charge à compter de la troisième ou s'il est célibataire d'une somme de $40.00 n'est pas saisissable.

Enfin notons qu'à partir du 1er avril prochain, la "Cour des Petites Créances" entendra des causes ou la valeur de la créance est de $500.00 au maximum.

MARCEL MORIN, avocat,
Professeur à la Faculté de Droit
Université Laval

Nouveaux membres au Comité des nominations du diocèse

(C.C.) Deux nouveaux membres viennent d'être élus au Comité des Nominations du diocèse de Ste-Anne. Il s'agit des abbés Ludger Bernier et Réjean Malenfant, élus au suffrage universel des prêtres.

Le Comité des Nominations a pour objectif d'assurer la meilleure répartition possible des prêtres à travers le diocèse; il est formé de représentants des paroisses, des institutions, du monde de l'éducation et des services diocésains. L'abbé Malenfant y représentera les aumôniers de Pastorale scolaire et l'abbé Bernier sera le porte-parole des aumôniers d'institutions.

Le Comité des Nominations compte présentement sur les services des personnes suivantes: Mgr. Charles-Henri Lévesque, Mgr. Augustin Lemieux, v g, le Chanoine Gilles Bernier, les abbés Paul Bélanger, Benoit Garon, Jean-Marie De Roy, Denis Lajoie, Ludger Bernier et Réjean Malenfant. Il est à noter que deux membres sont remplacés chaque année, par ordre d'arrivée au Comité.

LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique Montmagny: 248-0415
45 du Sault St-Raphaël 243-2745
800, 6e Avenue La Pocatière 856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
CHRISTIAN CHOUINARD
PAUL BEAUDOIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 498-3317

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Secrétariat:
MME NICOLE DAIGLE
MLLE ANDREE MORIN
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE

Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE

Composition
MLLE DIANE GAUMOND

HEBDOS

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

LES HEBDOS REGIONAUX

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

M. Philippe Asselin de St-Raphaël vient d'accéder au poste de maire pour la municipalité du village de St-Raphaël. Ce mandat de deux ans présente la responsabilité de la poursuite de quelques dossiers municipaux, notamment au niveau des problèmes d'aqueduc.

Nouveau maire à St-Raphaël

(P.B.) Après plus de deux mois sans maire au sein du Conseil municipal de St-Raphaël village, M. Philippe Asselon vient d'accéder à ce poste suite à la séance régulière du Conseil, le 3 janvier dernier.

M. Asselin occupait le poste de conseiller au sein de l'administration municipale les élections de l'automne dernier, où des changements importants se produisirent par la démission du maire Rémillard et d'un conseiller. Bien que le poste de conseiller a été comblé par M. Raymond Roy de St-Raphaël, personne n'assumait les fonctions de maire depuis ce temps. M. Philippe Asselin accepta donc cet important mandat à l'unanimité des conseillers présents à cette réunion de mardi dernier.

Le nouveau maire considère que les prochaines priorités seront sans doute l'adoption des prévisions budgétaires vers la fin de janvier. La présentation des estimés budgétaires permettra de faire le point sur la situation financière de la municipalité et répondre ainsi à certaines interrogations de la part de plusieurs contribuables. Aussi, il faudra résoudre le problème d'alimentation d'eau en quantité suffisante pour le système d'aqueduc. Le nouveau puits-layne n'étant pas encore relié au réseau actuel.

Nouveau secrétaire municipal

A cette même réunion du Conseil municipal de St-Raphaël village, M. Jacques Blais de St-Raphaël, a été engagé pour le poste de secrétaire municipal afin de remplacer M. Gabriel Beaudoin qui avait démissionné le mois dernier. Les administrateurs ont décidé de retenir la candidature de M. Blais à ce poste, du fait que ce dernier était le plus bas soumissionnaire au montant de $4,500. Il devrait entrer en fonction immédiatement afin de préparer les estimés budgétaires pour l'année 1978.

Mort suspecte à St-Jean Port-Joli

Un homme de 34 ans a été retrouvé sans vie, sur le bord du fleuve, à St-Jean Port-Joli. Une arme à feu était posée près de lui et, selon la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli, il s'agirait d'un suicide.

L'agent Denis Lair, du poste de St-Jean Port-Joli, s'est vu confier l'enquête relative à cette affaire.

AVOCAT
Me Florian Pelletier
TELEPHONE
BUR.: 248-5536
RES 248-1803
68, RUE DU PALAIS DE JUSTICE,
SUITE 102, C.P. 487
MONTMAGNY, QUE. G5V 3S9
PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE

Du nouveau pour les handicapés visuels

par Michèle LaSanté

Au Québec, les handicapés visuels peuvent obtenir gratuitement les appareils spéciaux leur permettant de lire, d'écrire ou de circuler dans un environnement non familier. En effet, un programme complet que l'on veut même qualifier d'unique en son genre est en branle et, depuis le 30 novembre 1977, un premier groupe de bénéficiaires peut en profiter.

Les handicapés visuels ne pourront pas tous adhérer en même temps au programme. L'implantation de celui-ci se fera en trois étapes, par groupe d'âges. En 1977, le programme rejoint les enfants et adolescents âgés de moins de 18 ans. Dans un deuxième temps, les personnes de 18 à 34 ans pourront adhérer au programme et, enfin, les personnes de 35 ans et plus.

Qui est admissible au programme!

Ce droit appartient à toute personne qui est aveugle ou qui a une acuité visuelle réduite. Chaque personne éligible est référée par un professionnel de la santé à un des deux centres désignés pour la réalisation du programme, soit le centre Louis-Hébert de Québec et l'Institut Nazareth et Louis-Braille à Montréal.

Après évaluation des besoins par les spécialistes de ces centres, les bénéficiaires auront à se déplacer afin d'obtenir leur appareil et recevoir l'entraînement nécessaire à leur utilisation.

Qu'entend-on par acuité visuelle réduite? Il s'agit d'une vision d'au plus 6/21 métrique (20/70). Ce rapport veut tout simplement dire qu'une personne avec un handicap visuel voit à 6 mètres (20 pieds) ce qu'un oeil normal voit à 21 mètres (70 pieds) et ce, même après correction au moyen de lentilles appropriées. Cette personne, dont l'acuité est réduite, est de plus inapte à lire, à écrire ou à circuler dans un environnement inconnu.

Pourquoi une implantation progressive?

Compte tenu de l'absence de spécialistes dans le domaine à ce jour, on doit procéder à une implantation progressive du programme. Il faut former des spécialistes et mettre sur pied des centres pour le mettre en application. Si le programme avait été universel dès le début, il aurait été impossible de répondre à la demande.

Plus d'une fonction

Comme on peut le constater, il ne s'agit pas seulement d'un système de distribution d'aides visuelles. Les deux centres désignés pour la réalisation de ce programme auront en fait cinq fonctions à remplir: l'évaluation des besoins particuliers des individus, l'entraînement à l'utilisation des aides visuelles, la distribution des appareils, leur réparation et enfin, leur remboursement par la Régie de l'assurance-maladie, ce qui permet aux deux centres d'offrir les aides gratuitement.

DENTUROLOGISTE
Roger Hallé d.d.
Technicien-Dentiste
MONTMAGNY:
107, Cloutier Montmagny
248-4928
Rés. 259-7246
ST-PAMPHILE:
R.R.#1
(Bas de la Paroisse)
356-5231

Tombe la neige ...
Jusqu'au 14 Janvier C'est la vente des Neiges
Tombent les Prix!
Spéciaux intéressants
pour vous
Samedi ne manquez pas
Le Charivari des Neiges
Bienvenue
boutique capucine
LES GALERIES MONTMAGNY
248-3091

Jusqu'au 14 janvier, le vent souffle dans les prix...
PROFITEZ DE NOTRE VENTE DES NEIGES
EN GRAND SPECIAL:
Robes de nuit à: **9.98**
1 lot de brassières à: **4.98**
Samedi le 14 janvier,
LE CHARIVARI
vous réserve des surprises!
Nos prix vont fondrent.
LINGERIE MARI-ELLE INC.
LES GALERIES MONTMAGNY
248-3177

PREMIERE NAISSANCE DE L'ANNEE SUR LA COTE-DU-SUD.- Mme Paul d'Anjou, de St-Pacôme, et sa fille qui est venue au monde, le 1 janvier à 19.49, à l'hôpital Notre-Dame de Fatima, de La Pocatière. Il s'agit du troisième enfant de Mme D'Anjou et de sa première fille.

Le Carnaval de La Pocatière, du 21 janvier au 7 février

(C.C.) Pour la troisième fois, cette année, les Chevaliers de Colomb de La Pocatière mettent sur pied le Carnaval d'hiver de cette ville. Débutant le 21 janvier, par un souper pré-carnavalesque auquel seront conviés les représentants des divers organismes de La Pocatière, les festivités ne prendront fin que le 7 février suivant.

Déjà, le gros de l'organisation est en place et s'affaire à préparer cette quinzaine de réjouissances. Trois duchesses représenteront, respectivement, les étudiants, Céline Pelletier, les sportifs, Lynda Martin, et les travailleurs, Micheline Santerre. M. Gaétan Tessier, pour sa part, agira comme président du Carnaval.

L'an dernier, le Carnaval de La Pocatière avait rapporté la somme nette de $12,500. L'argent avait été versé au compte des Oeuvres des Chevaliers de Colomb et, par la suite, redistribué à des organismes sociaux-culturels oeuvrant au sein de la population.

Souque à la corde

Une des activités qui risque d'être fort populaire, lors du prochain Carnaval, est le tournoi de souque à la corde du 29 janvier prochain. Ceux qui seraient intéressés à y participer peuvent, dès maintenant, entrer en communication avec Gaétan Laflamme, à 856-1309, ou avec Luc-Aimé Caron, à 856-1707.

M. Gaétan Tessier, président du Carnaval d'hiver de La Pocatière, édition 78.

Importante réunion des organismes de loisirs, le 12 janvier, à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Le Conseil des Loisirs de la région de Québec, convie tous les organismes et les personnes qui s'intéressent au monde des loisirs à une importante réunion, le 12 janvier, soit demain, au Centre municipal de St-Jean Port-Joli, à 19.30 heures.

Cette rencontre est une des sept qui seront tenues, sur le territoire de la région 03, et qui serviront de base de réflexion à la réunion qui aura lieu, les 18 et 19 février, entre le Conseil des Loisirs et le ministre Charron.

Tous les citoyens de la zone Pascal-Taché, qu'ils soient ou non spécialistes des loisirs, sont invités à participer à la rencontre de demain. Ce pourra être, pour eux, l'occasion d'exprimer leurs vues sur les différents aspects du Livre-vert sur les loisirs ou, encore, d'émettre leurs recommandations à partir de situations vécues dans leur milieu.

A l'Age d'or de St-Philippe de Néri

Le 21 décembre 1977, le comité de l'Age d'Or recevait Mme Marcellin Bernier et l'équipe SPV pour un tour de chant à l'occasion de la fête de Noel. Plusieurs chants ont été exécutés soit par une partie du groupe ou par le groupe entier. Annie Drapeau s'est surpassée par son entrain et son répertoire varié. Elles ont été vraiment merveilleuses ces jeunes filles du SPV.

Ensuite les jeunes ont demandé aux personnes âgées de faire valoir leurs talents en retour. Ce qui fut fait. Mme Alban Michaud, Mme ARmand Paradis, Mme Ovila Plourde, M. Ernest Ouellet et son épouse Mme Rolande Chamberland, Mme Marcellin Bernier et Paul Chamberland avec des chansons à répondre, M. Léo Rossignol a fait sa large part, Mme Omer Bossé en a chanté des belles chansons, d'autrefois et même une déclaration Bravo Mme Bossé on vous a écouté avec plaisir. Enfin toutes ces personnes nous ont fourni un répertoire très varié. A 10 heures un bon goûter, café et liqueur ont été servis aux jeunes qui très contentes de leur rencontre nous ont promis de revenir. Et la veillée s'est continuée par un vin d'honneur et on a chanté ensemble avec beaucoup d'entrain. M. le maire était présent ainsi que son épouse.

Une gerbe de fleurs offerte par Mme Ovila Plourde et un autre cadeau offert par M. et Mme Alban Michaud ont été offerts à Mme Félix Parent en remerciement des services rendus à l'Age d'Or. Enfin le tout s'est clôturé par un goûter préparé par des dames de l'Age d'Or. Avant de partir les jeunes nous ont laissé des cadeaux souvenir. Je crois que nous garderons longtemps le souvenir de cette merveilleuse rencontre des jeunes et moins jeunes qui est dûe à Mme Bernier à qui nous devons un grand merci.

Tard dans la soirée M. le curé est venu se joindre à nous et adressa le mot de la fin.

Mme Georges St-Onge
Secrétaire de l'Age d'Or

Tirage d'une "Cuisinière Bélanger" à l'occasion des Fêtes

AMEUBLEMENTS SOUCY INC.

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN
1322, 4e Avenue,
La POCATIERE. Tél.: 856-1245 G0R 1Z0

M. et Mme Germain Gagnon, de La Pocatière, heureux gagnants d'une cuisinière électrique aux Ameublements Soucy Inc., votre Marchand B.V.,

Les gagnants du gros lot B.V. 77 sont les suivants:
1er prix: T. Langevin, Trois-Rivières, P. Qué.
2ième prix: Jeannette Samson Blain, Ste-Marie de Blandford.
3ème prix: Jn-Guy Mc-Duff, St-Hyacinthe.
4ème prix: Mme Elise Brun, Compton, P. Qué.

TELEVISION
VENTES ET SERVICE
STEREO — TELEVISION PHILIPS
•TELE-COULEUR MODULARY
•MEUBLES STEREOS
•COMPACTS ELEMENTS
"APPELEZ"
PHILIPS
Service de Radio-T.V. Enr.
A. Thibault Prop.
Laveuses, réfrigérateurs, poêles, accessoires électriques
St-Eugène, Cté L'Islet 247-3777
3 ans de garantie pièces et main d'oeuvre

Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie
COMPTABLES AGREES
990, De Bourgogne
Ste-Foy, G1V 4H5
Tél.: [418] 653-4431
1, Place de l'Eglise
Montmagny, G5V 2L9
Tél.: [418] 248-5777
Pierre Beaulieu, c.a.
Associé résident
Martin Chouinard, c.a.

DOCTEUR
MARC BERNARD
Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

QUINCAILLERIE A VENDRE
A St-Jean Port-Joli (située centre-ville)
COMPREND: Bâtisse (8,000 pi. c.) construction neuve, terrain (100,000 pi. c.), équipements complets, affiliée au groupe Rona.
Trois (3) ans d'opération. Prix intéressant.
S'adresser à 598-3222 soir 598-3371 jour
Demandez Jacques Anctil

TIRAGE D'UN LAVE-VAISSELLE A LA COOP LA PAIX DE ST-JEAN PORT-JOLI

La gagnante de ce prix est Mme Richard Bossé.
Le tirage a eu lieu le 24 décembre dernier.
Félicitations à l'heureuse gagnante.

Sur la photo, l'on remarque dans l'ordre habituel, MM Gaston Lemieux et l'abbé Raymond Bergeron respectivement avocat et aumônier du Conseil, Marc-André Turgeon conférencier, et Jean-Noël Moreau Grand Chevalier du Conseil 2634.

Les Chevaliers de Colomb de Montmagny se familiarisent avec la forêt

Lors de l'assemblée mensuelle générale tenue le 19 décembre dernier au centre sportif "Le Bûcheron", les membres du Conseil 2634 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de Montmagny eurent l'opportunité de se renseigner sur les activités du Ministère des Terres et Forêts dans la forêt Domaniale des Appalaches.

Le conférencier invité, M. Marc-André Turgeon ingénieur forestier, en est le Régisseur par intérim. Ce dernier élabora sur les nouvelles politiques de son Ministère depuis la formation de l'unité de Gestion des Appalaches. Il nous renseigna autant au point de vue de l'administration en général que du côté inventaire, exploitation et regénération de la forêt. Cette dernière n'est pas seulement destinée à fournir sa matière ligneuse mais offre également plusieurs possibilités de divertissements.

De plus, M. Turgeon nous informa que son Ministère avait fait l'acquisition d'un immense scarificateur motorisé appelé "Letourneau" qui sera en opération dès le printemps 78 et qui permettra de préparer les secteurs exploités afin d'être en mesure d'en faire le reboisement dès cette année.

Serge Buteau
Publiciste

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIE
Acheteur:
terres, roulants, troupeaux laitiers
Tél. (819) 362-7674 **Plessisville, Qué.**

LE BOIS...
UN MATERIAU NATUREL POUR VOTRE CUISINE
Toute la beauté, la richesse du bois se retrouvent
DANS NOS ARMOIRES DE CUISINE SUR MESURES!

- CHENE
- MERISIER
- ORME
- PIN
- CEDRE

Nos armoires sont teintes à votre goût.
Elles s'harmonisent au style de votre intérieur.
Rien de comparable pour ajouter
à la beauté de votre cuisine.

SALLE DE MONTRE: Ouverture du lundi au vendredi de 9 hres A.M. à 9 hres P.M. et le samedi de 9 hres A.M. à 4 hres P.M.

Nous respectons nos échéances de contrat
Pour un bon service consultez:
Choix de modèles
Estimations gratuites
Pose et installation par des professionnels
BENOIT AUBE
FABRIQUANT
374, Boul. St-Vallier
St-Vallier, Cté Bellechasse **Tél.: 884-3628**

C'EST LA CHUTE DES PRIX
jusqu'au 14 janvier
La vente des NEIGES est en cours
Réductions de
50%
sur tous les vêtements de saison:
automne-hiver

SAMEDI LE 14 JANVIER
C'EST LE CHARIVARI
Surveillez nos spéciaux "TEMPETE"

On vous attend
248-5511
Boutique
JEAN GRENIER
POUR ELLE INC.
Galeries Montmagny

Prix en vigueur jusqu'au 14 janvier 1978 pour les marchands desservis par Provigo Inc. Division Québec

provigain

7 jours provigain

La Pocatière	St-Pamphile
Kamouraska,	Cté L'Islet,
GOR 1Z0	GOR 3X0

Galeries Montmagny	François Chouinard.
Boul Taché Ouest,	L'Islet
Montmagny	247-5160

PRODUITS PROVIGO

CHOCOLAT INSTANTANE PROVIGO	Boîte 1 livre	1.19
MAIS SUR EPIS PROVIGO Choix	Boîte 40 onces	.71
SAUCE BARBECUE PROVIGO	Enveloppe 1 5-8 once	.23
KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO	Bouteille 25 onces	.87
BETTERAVES MARINEES PROVIGO	Bocal 24 onces	.57
FEVES BLANCHES PROVIGO	Format 4 livres	2.67
BISCUITS AU CHOCOLAT PROVIGO	Boîte 14 onces	1.39
PEROXIDE 10 VOLUMES PROVIGO	Bouteille 8 onces	.29
LOTION A MAINS PROVIGO	Contenant 14 onces	.99
CERISES ROUGES PROVIGO	Bocal 12 onces	1.19
FIXATIF PROVIGO	Aérosol 10 onces	1.23
CREME RINCE PROVIGO	Contenant 24 onces	1.35
DETERGENT PROVIGO Mousse controlée	Format 9 livres 4 onces	4.49

LONGE DE PORC Maigre et fraiche

PARTIE DES COTES

La livre **.97**

PARTIE DU FILET

La livre **1.07**

COTELETTES DE PORC Bien trimées	La livre	1.87
BOEUF HACHE Ordinaire	La livre	.58
SAUCISSE FRAICHE Porc et boeuf Bilopage	La livre	.88
BACON TRANCHE LEGRADE	La livre	1.49
JAMBON EPAULE Marque populaire	La livre	.89
FILET DE TURBOT DECONGELE	La livre	1.39

provigain

on ne s'appelle pas

SUPER gain

CHOCOLAT INSTANTANE PROVIGO

Boîte 2 livres **1.99**

SUPER gain

CEREALES CORN FLAKES PROVIGO

Boîte 16 onces **.59**

SUPER gain

SOUPE HABITANT

Pois ou légumes

Boîte 28 onces **.49**

SUPER gain

BISCUITS SODA

Prémium plus de CHRISTIE

Boîte 1 livre **.65**

SUPER gain

GATEAUX MOKAS ASSORTIS DE VAILLANCOURT

Boîte familiale **.87**

SUPER gain

POMMES DE TERRE FRITES COUPEES

Asst. de Mc Cain

Sac 3½ livres **1.19**

AUTRES AUBAINES

JUS DE TOMATES BRIGHT Fantaisie	Boîte 19 onces	.37
CEREALES ASSTS. HEINZ Pour bébés	Boîte 8 onces	.60
FROMAGE TRANCHE KRAFT CANADIEN	Cello 1 livre	1.45
POIS ET CAROTTES TRANCHEES IDEAL	Boîte 19 onces	.39
ALIMENTS ASST. HEINZ Pour bébés	Jarre 4½ onces	.23
SAUCE HOT CHICKEN ESTA	Boîte 14 onces	.31
SAUCE AUX TOMATES CATELLI	Boîte 14 onces	.48
POULET DESOSSE ESTA	Boîte 7 onces	.80
RAGOUT CORDON BLEU Boulettes ou patates rondes	Boîte 30 onces	1.40
RAVIOLI A LA VIANDE CATELLI	Boîte 14 onces	.47
PRUNES VALLEY GOLD Médium	Format 1 livre	.90
PATE ALIMENTAIRE CATELLI Macaroni coupé, spaghetti ou spaghettini	Boîte 2 livres	.85
REMPLISSAGE A TARTE Fraises & Rhubarbe de VACHON	Boîte 19 onces	.81
FRUITS EN COUPE DELMONTE Pêches, salade de fruits, ananas ou poires bartlett	4 Coupes 5 onces	1.09

GELEE A DESSERT ROYAL Saveurs assorties	Boîte 3 onces	.25
CHAUSSONS AUX POMMES PILLSBURY	Rouleau 14 onces	.91
SIROP DE TABLE HABITANT	Contenant 32 onces	.89
CHOCOLAT NEILSON Jersey Milk, Treasure, Mara Cherries ou Rosebuds	4 barres pour	.93
BISCUITS GATEAUX ROYAL DE HARNOIS	Format 14 onces	1.09
PATE A DENTS COLGATE	Tube 100 ML	.89

JAVEL CONCENTRE JAVEX	Contenant 64 onces	.65
DETERGENT LIQUIDE MIR	2 Bouteilles 24 onces	.95
SACS A SANDWICH BAGGIES	Format de 50	.61
PAPIER CELLOPHANE SARAN WRAP	Rouleau de 100 pieds	1.08
SEL A GLACE	Sac 25 livres	1.09
SACS UTILITE GLAD	Format de 50	1.09

PRODUITS SURGELES

PATE A LA DINDE, POULET OU BOEUF

DE YORK

Format 8 onces **.39**

TOMATES

Produit de la Floride

Canada No 1

grosseur 7/7

Cello 2 livres **.79**

ORANGES SUNKIST

Produit de la Californie
Grosseur 56 — Chacune **.19**

CONCOMBRES SUPER SELECT

Produit des Etats-Unis
Canada No. 1 — 2 pour **.39**

RABIOLES

Produit des Etats-Unis — La livre **.29**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

provigain pour rien

Mains gercées

L'hiver plusieurs personnes ont beaucoup de troubles avec leurs mains. Elles deviennent sèches et fendillent, elles font aussi des rougeurs qui provoquent des démangeaisons.

Afin de prévenir ces gerçures, avant d'aller dehors faites toujours attention pour que vos mains soient bien sèches. Appliquer une crème à main très nourrissante. N'oubliez pas de porter des gants ou autres. Quand vous vous lavez les mains, essuyer bien sous vos bagues, le problème est souvent à ce niveau.

S'il est trop tard et que vous en avez déjà, appliquez une bonne crème à main aussi souvent que vous y pensez.

Vous pouvez vous faire donner des modelages mains. Ceci se fait en institut. On applique sur les mains une épaisse couche de crème spécifique et par dessus on applique une pate minérale qui a pour but de faire pénétrer la crème dans les couches profondes de la peau. Vous gardez cette pâte 20 minutes. Elle durcit lentement jusqu'à consistance dure. Il s'en dégage une chaleur. En quelques traitements vos mains redeviendront belles.

Line Rouillard

Réunion mensuelle un peu spéciale des Fermières de Ste-Apolline

La réunion mensuelle des Fermières du Cercle de Ste-Apolline, le 14 décembre, fut un peu spéciale puisque les maris étaient invités à la fête. On a échangé des cadeaux dans une atmosphère de gaieté alimentée par du chant, des jeux, de la danse et un goûter.

Malgré la mauvaise température, l'assistance était considérable et les maris présents ont pu retourner chez-eux avec un petit cadeau-souvenir. De plus, comme c'est le cas à chaque rencontre, des prix de présence furent tirés au sort.

Les anniversaires de naissance furent soulignées avec un gâteau confectionné par Mme Gaston Blais. On remercie également les responsables des différentes activités: Mmes Georgette Marceau et Lucienne Breton pour le goûter, Mme Florence Couture, à la danse, Mme Jeannette Lapointe, aux jeux Mme Elisabeth Marceau, à la décoration, Mme Jeannine Boulet, à l'échange des cadeaux, et la présidente du Cercle Mme Hélène Couture, qui a souhaité la bienvenue à tous avant d'émettre ses voeux de Joyeux Noël et d'une Bonne, Heureuse et Prospère Année.

Fête de Noël

Le 25 décembre, le Père Noël est arrêté voir tous ses petits enfants d'âge pré-scolaire allant jusqu'à la 3ième année incluse. Ils étaient 145 enfants qui avaient été invités avec leurs parents et qui attendaient avec impatience leur cadeau.

Comme à chaque année, ce sont les Fermières qui ont organisé cette fête sous la responsabilité de Mme Georgette Marceau. Le Conseil exécutif tient d'ailleurs à remercier tout spécialement les généreux donateurs soit les Chevaliers de Colomb, la Garde Paroissiale, M. Marc Bernard, de St-Jean Port-Joli, Joseph Couture pour l'arbre de Noël, le magasin People et Provigain, de Montmagny, ainsi que tous ceux et celles qui ont travaillé bénévolement pour assurer le succès de cette fête.

CONFERENCIER AU RICHELIEU MONTMAGNY.— Lors du dernier souper au Club Richelieu Montmagny, on recevait comme conférencier invité M. Germain Simoneau de l'A.V.D. Ce dernier était accompagné de M. Raymond Verret du siège social de Lévis. La conférence de M. Simoneau porta sur l'Assurance Vie Commerciale.

Tél: Bur. 248-1358 Tél. Rés.: 248-2545
A. & A. COULOMBE ENR.
ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement
R.R. NO. 1
Montmagny, P.Q.
Concessionnaire John Deere

MRM
MONTMAGNY READY-MIX INC.
"Béton préparé de Montmagny"
BETON
SERVICE PRIX
QUALITE
Usine No. 1 - Montmagny 248-0953
Usine No. 2- St-Raphaël 243-2102
Usine No. 3- La Pocatière 856-3409
Usine No. 4 - St-Anselme 885-4096
Carrière St-Raphaël 243-2106
Transport de
GRAVIER–PIERRE–SABLE

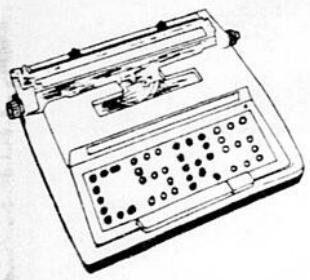

Comité des Secrétaires de la Rive-Sud inc.

Rien que la secrétaire!

Avec le début de l'année 78 le Comité des Secrétaires de la Rive-Sud Inc. est heureux de présenter à la population son sigle.

Le Comité des Secrétaires de la Rive-Sud Inc. n'est pas un mouvement nouveau, on connaissait ce groupement sous le nom de "l'Association des Secrétaires". Mais depuis un mois l'Association a obtenu une charte et a modifié son nom.

Il y aura 10 ans cette année que le Comité des Secrétaires existe, mais oui...10 ans déjà.

Les débuts ont été modestes, mais les femmes qui l'ont mis sur pied en l'occurence Mlle Marie-Paule Chouinard et Mlle Claudette Leblanc étaient des personnes qui avaient foi en leur travail, celui de secrétaire, et croyaient que ce métier méritait d'être souligné et aussi de regrouper les personnes qui l'exercent.

St-Jean Port-Joli a été le berceau de l'Association. Depuis 10 ans les exécutifs se sont succédés, mais le même idéal du début a persisté.

Pour souligner le 10ième anniversaire nous projetons de faire paraitre une série d'articles pour mieux faire connaitre le Comité et ses objectifs.

Aline B. Jean
Publiciste

JP DISTRIBUTEUR
gros et détail
– Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
– Acier de toutes dimensions
– Broche, clôtures de ferme et industrielle
248:3800
:3870
:3872
MANUFACTURIER
– Barrières métalliques
– Usinage, soudure tout genre
– Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes
Location: Services de GRUES MOBILES
J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté Montmagny

Grand Spécial
escompte de
50% et plus
sur
● Bottes de Ski Alpin
● Skis Alpin
● Patins
Bois
Matériaux
de construction
GROS
DETAIL
LP
DISMAT
LEMIEUX & PROULX INC.
47 est, St-Jean Baptiste, Montmagny
248-3400
Ligne directe Québec 884-2882
Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'annee.

Les baptêmes ont augmenté à Montmagny en 1977

(D.G.) Dans les deux paroisses regroupées sur le territoire de la Cité, les statistiques révèlent une hausse au niveau des baptêmes en 1977 comparativement à l'année précédente. A St-Mathieu, selon les données transmises par le curé Marmen dans un entretien vendredi le 6 janvier, on compte 71 baptêmes, 29 mariages et 26 sépultures. Les chiffres de 1976 indiquent 54 baptêmes, 32 mariages et 39 décès.

St-Thomas

A l'instar de St-Mathieu, on constate une augmentation au chapitre des baptêmes à St-Thomas. En effet, on en dénombre 138 dont 14 étrangers, notion se référant au fait que les parents ne résidaient pas dans la paroisse où avait lieu ce sacrement, tandis qu'en 1976, on en calculait 121 dont 21 définis selon la catégorie citée ci-dessus. En matière de mariages, les statistiques se rapportant à l'année qui vient de s'écouler, donnent le tableau suivant: 59 comparativement à 55 en 1976. Relativement aux sépultures, on enregistre une légère diminution, le nombre passant de 67 dont 8 étrangers en 1976 à 63 dont 11 étrangers en 1977.

Un projet Canada au Travail met l'accent sur l'agriculture biologique, à Armagh

(C.M.) Le projet "Culture et Agriculture", présenté par la Caisse Populaire de St-Cajetan d'Armagh dans le cadre du programme de création Canada au Travail et accepté par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, commençait ses opérations le 5 décembre dernier et ce pour une période d'un an.

Avec la responsable du projet, Diane Gagné, ils sont en effet cinq personnes qui oeuvrent à plein temps à faire connaitre et à populariser le processus de récupération des déchets dit "compost" et à monter un centre d'information sur l'agriculture biologique. Ils bénéficient pour ce faire d'un budget de $48,000.

Offres d'emplois

TOUTES LES OFFRES QUI SUIVENT SONT ASSUJETTIES A LA LOI NO 50, LES EMPLOIS ANNONCES SONT DONC OFFERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

- Aides familiales pour Cap St-Ignace.
- 1 mécanicien d'auto avec de 3 à 5 ans d'expérience. Classe A ou l'équivalent. Urgent.
- Chauffeur de bouilloire classe 5. Agira aussi comme gardien. Travail sur des quarts. Pour Montmagny.
- Aide familiale pour prendre charge d'une maison. Montmagny. Personne responsable.
- Un technicien spécialisé dans la réparation de radio et T.V. couleurs, stéréos, etc...Avec expérience.
- Un technicien spécialisé dans la réparation de machines de bureau telles que: photocopieuse électronique, calculatrice, caisse enregistreuse électronique. Avec expérience.
- Les formules de demande de projet pour "Jeunesse Canada au Travail" sont maintenant disponibles au CMC. La date limite de présentation des projets est le 17 février 1978.
- On demande un Ingénieur Civil pour usine de la région.

Employeurs, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en personnel; si vous êtes prêts à embaucher des jeunes de moins de 24 ans vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention très intéressante du Centre de Main-d'Oeuvre. Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter à 115, Avenue de la Gare, Montmagny, tél. 248-1102.

LA POCATIERE

1- Un mécanicien d'automobiles pour La Pocatière. 2 à 3 ans d'expérience exigés. Salaire: $4.50 et plus l'heure selon l'expérience et la compétence.
2- Hommes et femmes demandés. Travail à plein temps ou à temps partiel. Choisissez vos heures. Travaillez dans votre localité. Travail facile. Salaire: $6.00 à $7.00 l'heure.
3- Une aide-familiale pour La Pocatière. Travail dans une maison privée où il y a trois [3] enfants âgés de 9, 7 et 6 ans. Principalement pour s'occuper des enfants, préparer le repas du midi. Entretien ménager. Heures de travail: 7.30 hres a.m. à 4.00 hres p.m. Pension non fournie. Salaire: $50.00 par semaine.
4- Pour Rimouski: professeur en techniques de laboratoire médical. Poste à temps partiel avec pleine charge. Au cours de la prochaine session, ce professeur devra pouvoir enseigner les cours suivants: techniques instrumentales et hématologie 11. Qualifications: baccalauréat en biologie médicale ou l'équivalent. Expérience clinique en hématologie. Salaire selon convention des enseignants.
5- Une secrétaire bilingue pour La Pocatière. La candidate intéressée devra être parfaitement bilingue. Bonne expérience exigée. Salaire: $160.00 à $225.00 par semaine.
6- Un gérant de restaurant pour La Pocatière. Heures de travail: 4.00 hres p.m. à 12.00 hres p.m. Fonctions: surveillance générale du restaurant, responsable de la caisse. Exigences: bonne scolarité. Bonne présentation, bonnes connaissances de l'anglais, salaire à discuter selon l'expérience et compétence.

Nous tenons à informer la population que nous avons encore quelques places de disponibles pour les cours Secondaire 111 et 1V. Réservez vos places le plus tôt possible. Les cours doivent débuter le 30 janvier 1978.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, situé à 1,000, 6ième Avenue, La Pocatière, tél. 856-2041.

MATELAS CONDOR ENR.
C.P. 98, CAP-ST-IGNACE, QUÉ.
G0R 1H0 Tél.: Bur. 246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale.

Tél.: 884-2908
MORISSET PIECES D'AUTOS Enr.
MECANIQUE GENERALE
VENTE ET ACHAT DE PIECES D'AUTO
SERVICE DE REMORQUAGE
LONGUE DISTANCE
St-Michel, Cté Bellechasse, Qué.

VENTE—CHAUSSURES—VENTE—CHAUSSURES—VENTE—CHAUSSURES—
LA PLUS GRANDE VENTE
JAMAIS
VUE DANS LA REGION
Se continue jusqu'au 15 Janvier 78
Encore un très bon choix de bottes, bottillons
pour dames, hommes et enfants
UNE VENTE VRAIE
50% BOTTES pour dames
50% BOTTILLONS pour dames et enfants
50% SOULIERS pour dames, enfants et hommes
50% sur les 2/3 de la marchandise
Chaussures Normand Enr.
Chaussures pour dames
130 est, St-Jean Baptiste, Montmagny 248-0316
SALON 9
Chaussures pour toute la famille
Claude Marceau gérant
Galeries Montmagny 248-3715
—CHAUSSURES—CHAUSSURES—CHAUSSURES—CHAUSSURES—CHAUSSU

Tourville n'augmente pas sa taxe foncière

(A.Fl.) Pour la présente année, les citoyens de Tourville ne connaitront pas d'augmentation de taxes sur la taxe foncière; c'est ce qui a été décidé par l'équipe du conseil lors de la dernière séance régulière. Le taux de la taxe foncière est maintenu à $1.00 du cent dollars d'évaluation cependant l'enlèvement des ordures ménagères coûtera $17.00 au lieu de $14.00. Une taxe spéciale de 0.20 du cent sera imposée pour consolidation de dettes. Ces dettes ont été contractées à la suite de travaux à la salle municipale avec l'aide d'un P.I.L. pour lesquels la municipalité a été pénalisée de $18,000.00 dollars par l'Office de la construction. D'après le maire Mme Fernande Fournier, les contribuables de Tourville auraient connu une diminution de 0.20 du cent sur la taxe foncière si la municipalité n'avait pas à payer cette pénalité.

L'entretien des chemins d'hiver concédé à Pavage Chabot Inc. de Tourville coûte $1,625. du mille pour le déblayage des rangs et des rues de la municipalité. En revenus, Tourville persevera la somme de $110,439.00 tandis qu'à l'item dépenses on prévoit $106,626.00 dollars.

De ces prévisions budgétaires la municipalité enregistrera un surplus de $3,813.00. Les nouvelles constructions et les rénovations de l'été dernier augmentent sensiblement l'évaluation de $27,310. pour une évaluation imposable de $2,720,680.

Comme projet pour l'année en cours, la municipalité de Tourville attend toujours des nouvelles concernant la construction de H.L.M. A date, les expertises sur l'eau ont donné des résultats bien positifs toutefois le gouvernement n'a qu'une option d'achat sur le terrain réservé à cette construction.

Fête de l'Amitié au Centre d'accueil de Ste-Perpétue

(A.Fl.) Les employés et les pensionnaires du Centre ont mis en commun leur talent pour offrir un spectacle de variété aux membres de la corporation et de l'administration invités à cette grande fête de l'amitié.

Le directeur général M. Donat Pelletier fit un bref exposé au début de la soirée et il ne ménagea pas ses éloges à l'égard des administrateurs, des responsables du comité du troisième âge, des employés et des organismes qui collaborent largement aux oeuvres du centre.

Des chansons, sketchs et pièces instrumentales ont égayé cette rencontre et créé vraiment une ambiance familiale. Mme Fernande Fournier maire de Tourville et présidente du Conseil d'administration, le maire de Ste-Perpétue M. Gilles Caron et le président fondateur M. Conrad Bédard ont tour à tour fait ressortir les grandes valeurs de ces personnes âgées qui, après une vie bien remplie reflètent un état de parfaite satisfaction intérieure.

L'échange de voeux et un goûter mettaient fin à cette rencontre d'amitié que le centre d'accueil de Ste-Perpétue célèbre chaque année à la période des Fêtes.

Des employés du Centre d'accueil de Ste-Perpétue et quelques autistes locaux interprètent Le Noël au Camp. [Photo A. Flamand]

ALAIN BOULAY
PHARMACIEN
87, 7e rue
L'Isletville, P.Q. 247-3978
POUR URGENCE: 247-5163

FAITES-EN LA PREUVE:
IL EST BIEN PLUS AVANTAGEUX
de voyager avec...
AUTOBUS CENTRE SUD LTEE.
qu'en automobile...

SERVICE D'AUTOBUS:
- Québec
- Lévis
- Montmagny
- L'Isletville
- St-Pamphile

- Autobus luxueux et confortables avec air climatisé, toilettes, etc...
- Location d'autobus pour voyages en groupe
- Service rapide pour transport de vos colis

Contribuez à épargner l'énergie.
Eliminez les soucis de la route
Economisez sur toute la ligne

Nouvel horaire en vigueur le 22 janvier 1978. Maintenant Express: St-Pamphile, Lévis, Québec les vendredi et dimanche. Départ à 21.20 hres.
N.B. L'autobus ne passera plus sur la rue St-Jean-Baptiste dans Montmagny.

Pour voyager en toute sécurité...

AUTOBUS CENTRE SUD LTEE.
1020 Fernand Rancourt
Cap Rouge, Québec, G0A 1K0. (418) 653-8899
CONSULTEZ VOTRE AGENT LOCAL

le dollar du carnaval

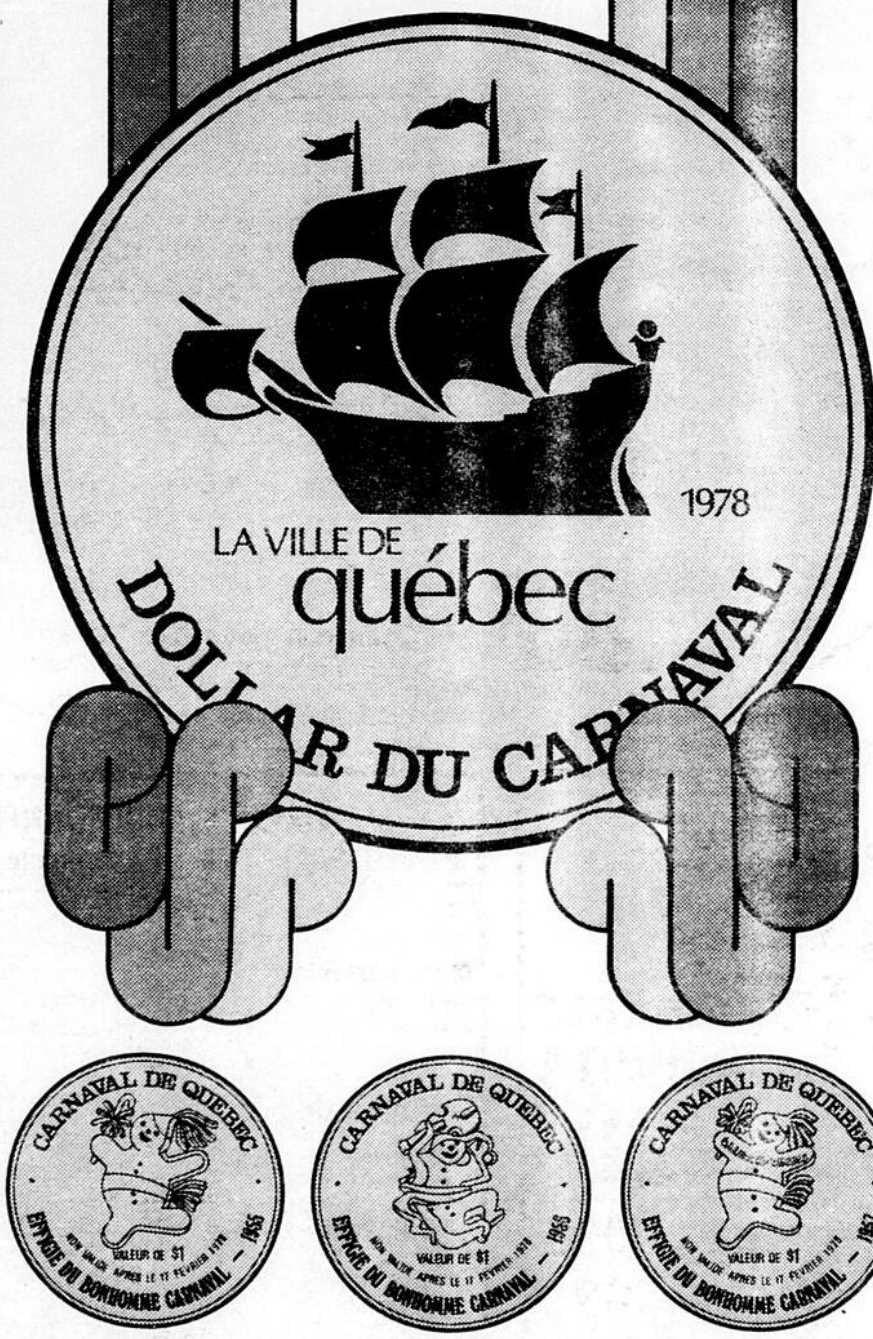

devient monnaie courante

Afin de perpétuer le souvenir des Carnavals passés et dans le but d'ajouter un attrait particulier aux festivités annuelles du Carnaval de Québec, il nous fait plaisir de vous présenter le dollar du Carnaval.

Le dollar du Carnaval garanti par la Ville de Québec possède la même valeur nominale qu'un dollar ordinaire pour toutes transactions commerciales effectuées à l'intérieur des limites des 7 duchés du Carnaval, jusqu'au 17 février 1978, date de clôture des activités carnavalesques. Les 3 premières pièces à vous être présentées sont à l'effigie du bonhomme des 3 premiers Carnavals, soit ceux de 1955, 1956 et 1957. Elles marquent le début d'une collection qui réunira éventuellement les effigies du bonhomme de tous les Carnavals.

En plus de leur valeur marchande, du constant rappel du Carnaval qu'ils constituent, de leur attrait en tant que souvenirs, les dollars du Carnaval deviendront sans doute des pièces recherchées par les numismates amateurs ou professionnels.

Procurez-vous donc vos dollars du Carnaval et utilisez-les. Cependant, n'oubliez pas d'en conserver un de chaque effigie pour votre collection personnelle.

POURQUOI IL EST

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

TK Trans-Kébec

ORMANDIE

UN AMOUR D'ÉPICIER

franpri

VIANDES

RÔTI PALETTE
coupe régulière
.66 lb.

Rôti de hauts de côtes	.79 lb.
Rôti de côtes croisées	.99 lb.
Cretons Bilopage cont. 6 on.	.69 ch.
Tourtières Bilopage 16 on.	.99 ch
Saucisses Bilopage lard et boeuf	.85 lb.

BANANES CHIQUITA
.20 lb.

Clémentine produit du Maroc grosseur 140 -	.99 dz
Carottes du Québec Canada no 1 5 lb. -	.69 ch.
Echalottes produit du Québec -	3/ .69
Gâteaux Pepperidge Farm chocolat 1.15 ou vanille -	1.05 ch.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

VALEURS ADDITIONNELLES

Serviettes féminines régulières Kotex bte 12'	.87
Maxi-serviettes féminines Liberté Nouvelle bte 30'	2.19
Eau minérale Montclair bout. 30 on.	.45
bout. 6 on.	6/ .95
Rix frit boeuf, poulet, pilaf, chinois Dainty bte 12 on.	.55
Grains de chocolat au lait ou grains de butterscotch Baker bte 6 on.	.75
Pellicule à emballage Stretch'n Seal 12" x 50' roul.	.49
Papier de toilette rose ou bleu Delsey 4 roul.	1.19
Mouchoirs de papier blanc ou couleur Royale bte 100's	.62
Détergent poudre Punch bte 5 lb.	2.15
Détergent liquide Palmolive cont. 24 on.	.95

Cristaux à l'orange
Tang
env. 3 1/2 on. 4/ .99

Margarine molle
Parkay
cont. 1 lb. .79

Soupe poulet & nouilles
Lipton
bte 5 env. .85

Café moulu en grain
Maxwell House
sac 1 lb. 3.65

QUALITE
BAS PRIX
SERVICE PERSONNEL
SPECIAUX EN VIGUEUR LES 11-12-13-14 janvier 1978

grad

Shampooing de bébé Grad bout. 350 ML 1.29

Fromage tranché individuel Grad pqt 8 on. .73

Jus de tomates de fant. Grad bte 19 on. .35

Fèves jaunes ou vertes coupées de choix Grad bte 19 on. .39

Chez nous pour vous

Pâte alimentaire spaghetti, spaghettini, macaroni coupé Grad bte 2 lb. .68

Beurre d'arachides crémeux Grad bocal 16 on. .88

Essuie-tout blanc de papier Grad 2 roul. 1.17

Javel concentrée Grad cont. 128 on. .94

EPARGNEZ 2.05

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE

(Limité à 1 par 30.00 d'achat)

Bocal 10 oz

4.59

Les nouvelles dispositions relatives au contrôle des armes à feu sont en vigueur

(C.M.) D'importantes dispositions relatives au contrôle des armes à feu sont en vigueur depuis le 1er janvier dernier au Canada. Ces dispositions, selon le Solliciteur général M. Francis Fox, vise à favoriser un maniement plus sûr des armes à feu et à réprimer l'usage criminel et irréfléchi qu'on en fait.

Ces dispositions donnent avant tout aux tribunaux le pouvoir de confisquer les armes des individus instables, de la même façon qu'elles octoient à la police de nouveaux pouvoirs de perquisition et de saisie d'armes à feu sans besoin d'un mandat dans des situations où ces armes constituent un danger immédiat pour les personnes impliquées.

Toutefois, de rassurer M. Fox, les nombreux Canadiens propriétaires d'armes à feu et ayant le sens des responsabilités ne seront pas gênés par ces dispositions dans l'usage légitime qu'ils font de leurs armes, y compris les chasseurs et les trappeurs qui se servent d'armes à feu pour gagner leur vie.

Parmi les nouvelles dispositions adoptées par le Parlement, mentionnons l'accroissement du contrôle sur l'acquisition d'armes à autorisation restreinte et de carabines automatiques, l'établissement de nouvelles catégories d'armes à autorisation restreinte et d'armes prohibées, l'imposition de sanctions pour négligence dans le maniement et l'entreposage d'armes à feu, l'imposition de peines plus sévères pour l'utilisation d'une arme à feu dans un but criminel et enfin l'interdiction aux personnes considérées comme dangereuses de posséder et d'utiliser une arme à feu.

Peines prévues

Des changements importants sont apportés aux peines prévues pour les utilisateurs d'une arme à feu dans un but criminel. Ainsi l'utilisation d'une arme à feu lors de la perpétration ou d'une tentative de perpétration d'un acte criminel est désormais punissable d'une peine d'emprisonnement de un à 14 ans dans le cas d'une première infraction; quant au récidiviste, il encoure une peine de trois à 14 ans. Dans l'un et l'autre cas ces peines doivent être purgées consécutivement à toute autre sentance imposée pour cet acte criminel. Par ailleurs, le port d'une arme dissimulée et la possession d'une arme prohibée ou d'une arme à autorisation restreinte non enregistrée sont punissables d'une peine d'emprisonnement de un à cinq ans.

Armes à autorisation restreinte

Certaines carabines semi-automatiques comme la carabine M-1 sont désormais considérées comme des armes à autorisation restreinte. Sont aussi comprises dans cette catégorie les carabines semi-automatiques qui peuvent fonctionner avec un canon d'une longueur inférieure à 18 pouces et demi ou celles dont la longueur totale est inférieure à 26 pouces et qui sont conçues pour employer des munitions à percussion centrale. Pour ce qui est des armes à canon long, de calibre 22 et à percussion annulaire, elles sont excluses de ces catégories.

La possession et l'emploi des armes à autorisation restreinte font dorénavant l'objet d'un contrôle minutieux de façon qu'elles ne tombent pas dans les mains des criminels. De ce fait, les personnes désireuses d'acquérir une arme à autorisation restreinte doivent invoquer une raison précise à l'appui de leur demande, soit pour protéger la vie, en faire usage dans un travail ou une occupation légitime, pour le tir à la cible sous les auspices d'un club de tir reconnu, pour être intégrée à une véritable collection ou parce qu'elle est une antiquité ou un souvenir. Cette modification ne s'applique cependant qu'aux personnes qui ont fait acquisition d'une arme à autorisation restreinte après le 1er janvier 1978.

Armes prohibées

Les armes désormais prohibées comprennent les armes automatiques, les couteaux dont la lame s'ouvre par pression manuelle sur un bouton, les silencieux, les carabines ou les fusils utilisables dont la longueur du canon, après altération, est inférieure à 18 pouces ou dont la longueur totale est inférieure à 26 pouces.

Sanctions contre les personnes coupables de négligences

Les dispositions relatives au contrôle des armes à feu prévoient également l'imposition de sanctions aux personnes qui font preuve de négligence dans le maniement, l'usage ou l'entreposage d'armes et de munitions. Ces sanctions varient de la simple amende à une peine d'emprisonnement de cinq ans, selon la gravité de l'infraction. La responsabilité de statuer sur ce qui constitue ou non une "négligence" revient aux tribunaux.

Autres modifications en 1979

Par ailleurs d'autres modifications concernant le système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu entrera en vigueur le 1er janvier 1979. Cette autorisation sera délivrée, mentionne le Solliciteur général dans la proclamation de la nouvelle législation sur le contrôle des armes à feu, aux seules personnes dont le dossier récent ne fait état d'aucune activité criminelle violente ni de signe d'instabilité mentale grave qui rendraient dangereuse pour elles la possession d'une arme à feu.

On prévoit instaurer en outre, pour le 1er janvier 1979, un système d'inspection et d'octroi de permis pour tous les détaillants d'armes à feu et de munitions. Les détaillants seront alors tenus d'entreposer leurs armes et munitions de façon sécuritaire, de tenir à jour une liste d'inventaire de même qu'un relevé de toutes leurs opérations.

TELEVISION
VENTES ET SERVICE
STEREO — TELEVISION
•TELE-COULEUR MODULAR
•MEUBLES STEREOS
•COMPACTS ELEMENTS
"APPELEZ"
ZENITH
La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.
Service de Radio-T.V. Enr.
A. Thibault, Prop.
Laveuses, réfrigérateurs, poêles, accessoires électriques
St-Eugène, Cté L'Islet 247-3777
3 ans de garantie pièces et main d'oeuvre

L'eau trompeuse

par Francine Gagnon

Vous êtes en voyage à l'étranger, au Mexique par exemple. Après une journée partagée entre les visites touristiques et la plage, vous avez sans doute envie de boire un bon verre d'eau. Mais attention! Nombreuses sont les personnes qui reviennent de différents pays avec un mauvais souvenir du liquide rafraîchissant.

Ces personnes parleront d'une diarrhée ou d'une gastro-entérite épuisantes, de frissons dont la durée est toujours trop longue pour des gens qui veulent profiter le plus possible de leur séjour en pays étranger.

S'abstenir de boire de l'eau est la façon la plus sûre d'éviter ces malaises. Il est préférable de ne pas manger les fruits et les légumes lavés à l'eau courante. Méfiez-vous également des glaçons qui gardent fraîches vos boissons préférées. Quant à vos dents, traitez-les à l'eau embouteillée: vous ne vous en porterez que mieux.

Votre valise de bon voyageur devrait contenir le médicament approprié si vous étiez quand même victime de ces malaises malgré votre prudence. Dans ce cas, recommencez à vous nourrir lentement et puisqu'il vous faut bien boire, faites confiance à l'eau bouillie (tisane, thé ou café), et à l'eau en bouteille (eau de table, eau minérale) qui offrent de meilleures garanties de pureté.

Nous sommes là
pour aider les industries
et commerces...

—Etes-vous en quête de produits nouveaux?
—Recherchez-vous de nouveaux marchés?
—Souhaitez-vous lancer une nouvelle entreprise?
—Désirez-vous bénéficier des programmes d'aide gouvernementale?

COMMUNIQUEZ AVEC:
CONSEIL ECONOMIQUE
DE MONTMAGNY
29, avenue Bélanger
Casier Postal 458
MONTMAGNY, Qué. G5V 3S9
Téléphone: (418) 248-4825

Jusqu'au 14 janvier,
LA VENTE DES NEIGES
est dans l'air aux...
Profitez de cette semaine
pour vous procurer
un parfum de renom à
20% de rabais
TOUS NOS PARFUMS
SONT REDUITS
SAMEDI LE 14 JANVIER:
LE CHARIVARI DES NEIGES
vous réserve des surprises.
Nous nous préparons et
vous donnons rendez-vous
A notre salon des Galeries seulement.
SALON D'ESTHETIQUE
GINA-LYN ENR.
LES GALERIES MONTMAGNY
140 St-Pierre
248-6194 248-3081

Pas de hausse de taxes à St-Raphaël paroisse

(P.B.) Le budget de la municipalité de St-Raphaël paroisse a été adopté le 29 décembre dernier sans aucune augmentation de taxes pour les contribuables. Ainsi la taxe foncière sera imposé à $0.70 du $100. d'évaluation comme durant l'année 1977.

Ce nouveau budget pour l'année 1978 totalise une somme de $150,000. Les principaux revenus de la municipalité proviennent de la taxe foncière auprès des contribuables de la paroisse. Un montant de $36,000. est perçu en taxes foncières sur l'évaluation totale de la municipalité qui atteint $5,244,190.

Lambert intervient en faveur des petites industries

(P.B.) Le député crédidiste de Bellechasse Adrien Lambert prenant la parole à la Chambre des Communes le 13 décembre dernier, commentait l'insuffisance du Bill C-11 au sujet de la Loi sur l'impôt sur le revenu. Il profita donc de l'occasion pour adresser quelques critiques au gouvernement fédéral, sur la condition économique de la province de Québec et plus précisément à l'intérieur de son comté.

M. Lambert trouve que la déduction que l'on accorde sur le revenu afférente à un emploi n'est pas assez élevée. Il aurait souhaité qu'elle passe non seulement de $150. à $250. mais à $400. afin d'avantager les travailleurs qui connaissent déjà assez de difficultés à conserver leur emploi. Le député cite alors les problèmes que connait l'industrie du textile dans sa région. Il faudrait prévoir des stimulants économiques pour la Côte Sud, tout comme le gouvernement en accorde pour la Gaspésie et les Maritimes au niveau des industries et de la petite entreprise. En ce sens, les industries doivent être aidées si l'on veut conserver les emplois et envisager un redressement économique comme le mentionne le député.

Le secteur le plus touché au Québec est cette industrie du textile. Le député de Bellechasse cite des chiffres qui sont assez éloquents à ce sujet. L'industrie du textile représente 5 milliards et demi au Canada au chapitre de la vente au détail et 200,000 emplois. De plus, ajoute le député, 70% des établissements et 65% de la main-d'oeuvre dans l'industrie vestimentaire se trouvent au Québec.

Le gouvernement fédéral doit reconnaitre sa responsabilité au niveau économique et adopter des mesures susceptibles d'assurer une saine répartition des richesses à l'intérieur de toutes les régions du pays. Il est important de trouver des solutions immédiates, selon le député, particulièrement dans un secteur comme le textile. Le taux de chômage y est très élevé et les importations ont augmenté de 145% depuis 1970 de la part de Taiwan et de 1000% de la République de Corée. Seulement 7% de ces importations seraient assujetties à des restrictions du gouvernement fédéral.

Le député Lambert propose des mesures qui pourraient relancer l'économie au Canada. Dans un domaine comme la construction, il se dit en faveur d'une diminution de la taxe sur les matériaux de construction qui aiderait à promouvoir la réalisation de nombreux projets.

L'intervention du député de Bellechasse se termine par une dénonciation de la situation des producteurs laitiers parmi lesquels nombreux sont ceux qui n'ont plus de quota de production.

mots croisés québécois

problème: no 401

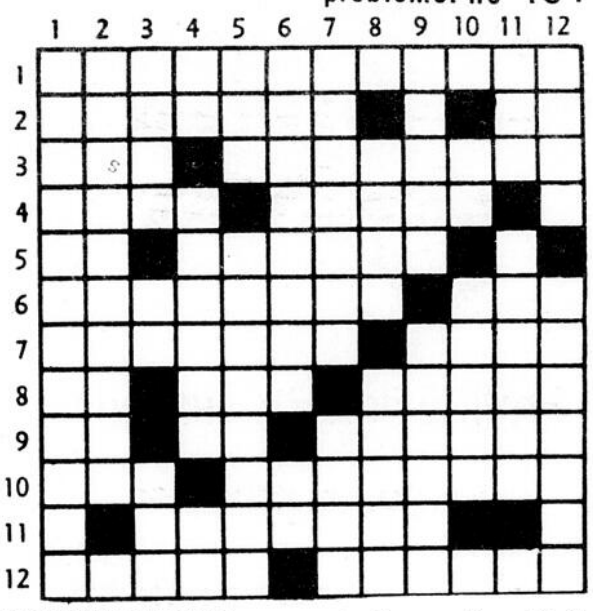

HORIZONTALEMENT
1- Petite lame de cellule située au pôle supérieur du jaune de l'oeuf des oiseaux (pl.).
2- Au Moyen Age, femme suivant une armée.-- Qui marque le lieu.
3- Première page d'un journal.-- De l'Eolie
4- Station de sports d'hiver d'Autriche. --Actions de rire.
5- Connu.-- Troublés, hagards.
6- Qui présentent la couleur du safran. --Pars.
7- Qui ont perdu leur éclat.-- Nation, race.
8- Lettre grecque . -- Patriarche biblique. --Mammifère ruminant de la famille des cervidés.
9- Article espagnol.-- Bradype. -- Nettoyer, séparer des impuretés.
10- Propre.-- Elle aime à médire.
11- Petites rues étroites.
12- Diligences.-- Volcan de l'Antarctique.

VERTICALEMENT
1- Bruits faibles et confus.
2- Animal articulé, voisin des arachnides.
3- Frère de Cain . -- Fer.-- Sélection.
4- Possessif.-- Répéta souvent une chose pour lui faire apprendre.-- Unité.
5- Assomme.-- Groupe de poissons à squelette cartilagineux.
6- Elle répand une bonne odeur.-- Aluminium.
7- Grandes agitations causées par les émotions. -- Pantoufle.
8- Colères.-- Dépouiller la garance de sa robe.
9- Jetées en l'air ses pieds de derrière. --Ensemble des faits qui ont concouru à la formation de quelque chose.
10- Notre-Seigneur . -- Gagné par l'appât de l'argent.
11- Officier et agent de Louis XV.-- Nom usuel de plusieurs grands roseaux (pl.).
12- Transpires.-- Evaluées le volume d'une quantité de bois.

MAGASIN D'ESCOMPTE
ECONO-PRIX ®
89, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny 248-5890

Tous les lundis chez ECONO-PRIX
de 7.30 hres A.M. à 9 hres.P.M.

Le paquet de 25 : (régulier et king size) 0.85

Le carton 6.59 Régulier

6.69 King Size

Félicitations à nos heureux gagnants pour notre tirage de MINI-LOTO pour Décembre 1977

2 Déc. - Mme Laurence F. Bertrand
9 Déc. - M. Pierre Létourneau
16 Déc. - Soeur Monique Gagné
22 Déc. - Mme Roland Marois
29 Déc. - Mme Paul-Emile Collin

Chaque vendredi à 4 hres P.M. un livret de billets de MINI-LOTO (valeur $5.00) sera tiré parmi tous les coupons-caisse déposés dans une boîte à cet effet. Aucun minimum d'achat requis.
Plus vous aurez de coupons, plus vous aurez de chance,
Avec chaque achat de $20.00 on vous remet GRATUITEMENT un billet de MINI-LOTO.

VENTE AVANT INVENT

ENSEMBLES DE SKI
Pour hommes, dames et garçons

25% A 30% DE REDUCTION

PANTALONS DE TOILETTE

55% polyester 45% laine pour hommes
Rég.: 27.00 Spéc.:

19.98

100% laine pour hommes
Rég.: 33.00 Spéc.:

23.98

MITAINES DOUBLEES DE VERITABLE MOUTON
Rég.: 22.00 Spéc.:

15.98

HABITS MOTO-NEIGE
1 pièce pour garçons
Spéc.:

14.98

CANADIENNES
pour hommes Rég.: 70.00 Spéc.:

49.98

JACKETS GENRE ESKIMO
pour garçons
Rég.: 28.00 Spéc.:

19.98

GANTS DE SKI
pour hommes Rég.: 19.00 Spéc.:

13.98

HABITS DE MOTO—NEIGE 2 PIECES
comprenant jacket et pantalon pour hommes

Rég.: 50.00 Spéc.:

39.98

Pour garçons Rég.: 40.00 Spéc.:

29.98

GROS BAS THERMAL
pour hommes Spéc.:

1.98

Pour garçons Spéc.:

1.79

GANTS DE LAINE RECOUVERTS D'UN GANT DE VYNIL
pour hommes Rég.: 5.00
Spéc.:

2.98

master charge
THE INTERBANK CARD

128 Ave de la Gare
Montmagny

BOTT
MOTO
Fabricatio
Rég.: 16.00
12

30% DE
SUR GIL
CHANDA
POUR HO

ENSEMBLE D

SKIS VALTO
de fabrication canadienne

BOTTINES DE SKI
Tur

BATONS EN BAMB

FIXATIONS PINSO
avec tallonnières incluses

COURROIES EN CAOUTCHOUC

Prix ré
Spéc.:
5

INSTALLATION G

Vigne
L.
PLAN M
DE CO

Commençant le 12 janvier

NT

NTAIRE

BOTTES DE MOTO-NEIGE
Fabrication canadienne pour hommes
Rég.: 16.00 Spéc.:
12.98

PALETOTS DE CUIR AVEC COLLET DE FOURRURE
pour hommes Rég.: 295.00 à 385.00
Spéc.:
198.00

CHEMISES DE FLANELLE WESTERN
Pour hommes
Rég.: 15.00 Spéc.:
10.98

% DE REDUCTION
UR GILETS OU
HANDAILS
OUR HOMMES

JEANS EN VELOURS COTELE DE MARQUE LEE OU YALE
pour hommes Rég.: 19.00
Spéc.:
13.98

MITAINES DOUBLEES DUVET
pour hommes Rég.: 17.00 Spéc.:
12.98

PANTALONS EN VELOURS UNIS
pour garçons
Rég.: 18.00 Spéc.:
13.98

JACKETS DE TRAVAIL DOUBLES DUVET
pour hommes
Rég.: 75.00 Spéc.:
54.98

CHEMISES DE FLANALETTE
pour hommes Spéc.:
3.98

BLE DE SKI

D	36.98
DE SKI	24.98
BAMBOU	5.98
PINSO	5.98
S EN UC	0.79
Prix régulier	74.71

59.98

c.:

TION GRATUITE

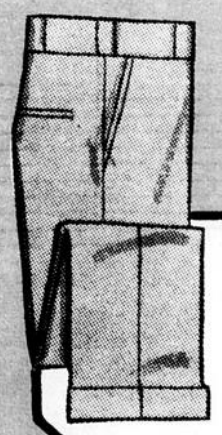

JEANS DOUBLES
pour hommes
Rég.: 13.00 Spéc.:
10.98

JACKETS EN VYNIL IMITATION DE CUIR

doublure détachable pour hommes
Rég.: 56.00
Spéc.:
39.98

pour hommes Jackets doublure non détachable Spéc.:
29.98

L.G.

neault 1971 INC.

CHARGEX
VISA

PLAN MISE
DE COTE

248-4919

CAGOULES EN NYLON
pour garçons
Rég.: 25.00 Spéc.:
19.98

ENSEMBLES TUQUE ET FOULARD UNISEX
Rég.: 14.00 Spéc.:
8.98

croc-l'oeil

CLUB DE MOTONEIGE DE ST-FRANCOIS.- La bénédiction des motoneiges se tiendra dimanche le 15 janvier à 14.30 hres au relais du Club. Un vin d'honneur sera servi, le tout suivi d'un souper canadien.

CLUB AUTO-NEIGE MONTMAGNY INC.- Une assemblée générale des membres du Club Auto-Neige de Montmagny Inc. se tiendra mercredi le 11 janvier à 20 heures, au chalet du club. On y discutera d'un avis de motion concernant le nombre de directeurs. C'est donc un rendez-vous très important.

AGE D'OR A TOURVILLE.- Tous les membres des clubs de l'Age d'Or de Tourville et des paroisses environnantes sont invités à une grande soirée dansante avec orchestre connu: "Le trio Lord" le 14 janvier au gymnase de l'école Centrale de Tourville. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous, jeunes et moins jeunes. Venez vous amuser.

LE RENOUEMENT CONJUGAL.- Le Renouement Conjugal vous offre une fin de semaine d'amour. Venez chercher la recette pour intensifier cet amour. C'est pour tous les couples même ceux qui croient que leur bonheur est parfait. Vous pouvez nous rencontrer pour en savoir davantage à une soirée d'information dimanche 15 janvier à 8.30 hres au sous-sol de l'église St-Mathieu.

BALLON-BALAI A ST-EUGENE.- Le 6ième marathon de ballon-balai à avoir lieu à St-Eugène se déroulera les 14 et 15 janvier prochains. Toutes les équipes intéressées à participer doivent communiquer avec Serge Bérubé, tél. 247-5429 pour plus d'information concernant cette activité sportive.

AGE D'OR DE L'ISLET.- La réunion récréative du 3ième Age de L'Islet aura lieu le 15 janvier prochain à 20 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet. Ce rendez-vous promet de la danse, du chant et de la musique de choix aux accords de l'orchestre "Des Aulnaies". La carte de membre sera à point pour les membres du club, anciens et nouveaux, de L'Islet et St-Eugène. Bienvenue aux habitués.

COMITE DES SECRETAIRES DE LA RIVE-SUD INC.- A toutes celles qui ont reçu une invitation pour les soirées d'information, nous nous permettons de vous rappeler de ne pas oublier la date de ce rendez-vous, nous comptons beaucoup sur votre présence.

TOURNOI DE WHIST.- Un tournoi de Whist se déroulera au Château Canadien, débutant samedi le 21 janvier, de 1.30 hre à 6 hres p.m. et finissant dimanche le 22 janvier. Des bourses et trophées seront remis aux gagnants. Pour clôturer la journée, un souper canadien vous sera servi à prix populaire. Bienvenue à tous.

FILLES D'ISABELLE DE STE-PERPETUE.- La réunion régulière des Filles d'Isabelle de Ste-Perpétue aura lieu à 20 heures, mardi le 17 janvier 1978, à la salle du Centenaire. Une partie sociale débutera à 21 heures et à cette occasion les maris ou amis des Filles d'Isabelle sont cordialement invités. Pour celles qui désirent échanger un cadeau n'oubliez pas de respecter la valeur de $4.00 à $5.00 et surtout écrivez bien votre nom à l'intérieur du cadeau. Donc on se donne rendez-vous pour le 17 janvier.

TOURNOI DE BALLON-BALAI A ST-JEAN PORT-JOLI.- Grand tournoi de ballon-balai à la patinoire de St-Jean Port-Joli le 28-29 janvier 1978 [Masculin et féminin]. Pour inscription et information, s'adresser à Chantal Caron à 598-9231.

AMITIE-SERVICE.- Vous êtes seul et vous voulez jaser avec quelqu'un, appelez 248-1762. Vous avez un problème et vous avez besoin de renseignements, appelez 248-1762. Ce service est offert du lundi au vendredi de 9 heures et trente à 11 heures et trente à tous ceux qui peuvent communiquer sans frais d'interurbain avec ce numéro. Vous pouvez aussi écrire à C.P. 432, Montmagny.

BALLON-BALAI L'ISLET-NORD.- La ligue de ballon-balai Labatt L'Islet-Nord vous invite à une soirée dansante vendredi prochain le 13 janvier à 21 heures à l'Auberge du Chemin du Roy, à L'Islet-sur-Mer. Des trophées et prix de présence seront attribués et il y aura musique disco.

FERMIERES DU CAP.- La réunion mensuelle des Fermières du Cercle de Cap St-Ignace se tiendra jeudi prochain le 12 janvier à 20 heures à la salle paroissiale. Des diapositives sur un voyage en Terre Sainte seront présentées par Mme Stanislas Bélanger. Bienvenue à toutes.

SOIREE BAVAROISE A ST-ROCH.- Les activités du Festival de St-Roch des Aulnaies reprennent de plus belle avec la présentation de la Soirée Bavaroise, le 14 janvier 1978, à 20.30 hres à l'Oasis, route 132. L'orchestre de six musiciens sera dirigé par M. Richard Landry. Les cartes d'entrée sont disponibles auprès des directeurs du Festival. Seulement 150 personnes seront admises.

TOURNOI DE CARTES STE-PERPETUE.- Samedi 14 janvier à 20.30 hres, grand tournoi de cartes (Charlemagne) au chalet du Club Etoile d'Or Inc. Trophées à discuter catégorie A et B. Pour inscription s'adressez à Michel Bernier à 359-2966.

ST-PAMPHILE.- Dans les cadres du Carnaval d'hiver de St-Pamphile se tiendra une soirée bavaroise samedi 14 janvier. Pour la circonstance l'orchestre invité "Le grand Charles et ses musiciens.

RENOUEMENT CONJUGAL A ST-MARCEL.- Le renouement conjugal c'est quoi? Si vous êtes intéressés de savoir, nous vous attendons à une soirée d'information qui se tiendra dimanche prochain le 15 janvier à 20 heures, à la salle municipale de St-Aubert.

CLUB MOTONEIGE BEAUREGARD DE STE-LUCIE.- Samedi le 14 janvier se tiendra la bénédiction des motoneiges suivie d'une parade aux flambeaux. Le départ aura lieu devant l'église de Ste-Lucie à compter de 19.45 heures.

SOIREE DE GUYLAINE 1ERE GOURGUES.- L'une des trois aspirantes au titre de reine du Carnaval de St-Vallier, édition 77-78, Guylaine 1ère Gourgues, duchesse de la chorale, sera couronnée à sa soirée fixée au samedi 14 janvier. A cette occasion, l'orchestre Lord fera les frais de la musique, le tout se déroulera au chef-lieu du loisir à St-Vallier soit la salle de l'O.T.J.

COURS DE DESSIN ET PEINTURE.- Les cours privés de dessin et peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, fusin, etc...donnés par Aurèle D'Entremont, se poursuivent depuis le 9 janvier, dans un local situé dans l'édifice polyvalent de la Fabrique [Vieux Couvent]. Pour informations supplémentaires, communiquez au numéro de téléphone suivant: 248-0648.

LOISIRS DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU.- La 1ère soirée récréative de 1978 du club de l'Age d'Or de St-Mathieu se tiendra samedi le 14 janvier à 8.30 heures à la grande salle de l'église paroissiale. Tous les membres du club ainsi que la population en général sont cordialement invités. L'orchestre "Les Amicals" fera les frais de la musique. Le délicieux goûter généreusement préparé et présenté terminera la soirée. Mardi le 17, souper intime suivi de la veillée. Bienvenue à tous.

recel

Saviez-vous que c'est un acte criminel que **d'acheter de la marchandise volée** si vous connaissez la provenance illégale de ces biens ou encore si vous avez des doutes quant à cette provenance?

Celui qui achète de la marchandise volée peut être accusé de recel et peut être condamné à la prison et contraint de payer l'amende. De plus, le fait d'être déclaré coupable de recel crée un casier judiciaire. Méfiez-vous des aubaines alléchantes d'un inconnu.

Souvenez-vous que celui qui achète ou qui a en sa possession des marchandises volées est coupable d'un **acte criminel.**

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de « LA MINUTE JURIDIQUE » en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines. De plus, ces volumes seront en montre à la bibliothèque.

PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE

1 - Gray, Martin	"La vie renaîtra de la nuit"
2 - Wheeler, Dave	"Expériences de la vie après la mort"

SCIENCES SOCIALES

3 - Aubin, Henry	"Les vrais propriétaires de Montréal"
4 - Mesrine, Jacques	"L'instinct de mort"
5 - Soulages, Lybiane	"Bienvenue à bord: les confidences d'une hôtesse de l'air"

ARTS — SPORTS

6 - Bloch, Jean-Jacques	"100 problèmes de scrabble variés"

LITTERATURE

7 - Briant, Ginette	"Une ombre sur la mer"
8 - Cartland, Barbara	"L'amour au bout du chemin"
9 - Cartland, Barbara	"La belle et le cavalier"
10 - Charles, Theresa	"Le jeu de l'ombre"
11 - Green, Julien	"Si j'étais vous"

HISTOIRE — GEOGRAPHIE

12 - Iberville - Moreau Luc d'	"Montréal perdu"

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mardis et mercredis en soirée de 19:30 à 21 heures.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

LES PISTES DE SKI DE FOND AU QUEBEC
Christian Veilleux et Bernard Prévost
Ed. de l'Homme

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
Portrait intime
Ed. Stanke

LES SIENS S'ENTRE-DEVORENT
Jean Morrisset
Nouvelle oplique

LIBRAIRIE CHEZ PAUL
Paul Fournier, prop.
149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, G5V 2T4
Tél.: 248-2482

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$7.00
1 an	$12.00
2 ans	$22.00
Etats-Unis 1 an	$25.00
Camelots	$0.35

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

Société d'Amélioration Résidentielle, Commerciale et Industrielle enr. 248-3440

CONSEILLERS TECHNIQUES

54, 3e AVENUE, APPT. 2, MONTMAGNY, P.Q. — G5V 3N7

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 JANVIER 1978

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

provibec

vous propose...

Provibec Montmagny

SALUSTE JACQUES ET FILS

206, Ave de la Gare **248-0444**

Provibec St-Eugène, Cté L'Islet

PHILIPPE NORMAND ET FILS

247-3120

BREUVAGES:

EAU DE VICHY ST-YORRE — Bouteille 32 onces — **.62**

CAFE MAXWELL HOUSE MOULU — Filtre Matic — Format 1 livre — **4.29**

FROMAGE:

FROMAGE KRAFT CANADIEN — Tranche individuelle — Cello 2 livres — **2.89**

DINERS PREPARES:

JAMBON CUIT MAPLE LEAF PICNIC — Boîte 1½ livre — **3.27**

PATE DE JAMBON CORDON BLEU — au jambon & fromage — Boîte 3 onces — **.38**

CONDIMENTS:

SAUCE A SALADE — MIRACLE WHIP — Jarre 16 onces — **.76**

ARTICLES DE CUISSON:

GRAISSE PUR LARD — TENDERFLAKES — Format 3 livres — **1.80**

MARGARINE DURE THIBAULT — La livre — **.69**

REMPLISSAGE A TARTE VACHON — Dattes ou raisins — Boîte 19 onces — **.69**

PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE:

COUCHES PAMPERS DE JOUR — Format de 30 — **2.82**

DIVERS:

BRIQUET BIC — Chacun — **1.29**

TOMATES PROVIGO
CHOIX
Boîte 28 onces
.49

POIS VERTS NO. 3 IDEAL
Choix
Boîte 19 onces
.49

POULET 2 à 4 LIVRES

Catégorie A Canada congelé, éviscéré La livre **.65**

FOIE DE PORC Frais tranché — La livre — **.39**

BOUDIN ROY — La livre — **.67**

SAUCISSE FRAICHE Tout boeuf Maple Leaf — La livre — **1.19**

SAUCISSE FUMEE MAPLE LEAF — La livre — **.99**

BACON TRANCHE MAPLE LEAF — La livre — **1.59**

ROULE DE PEPPERONI MAPLE LEAF — Format 8 onces — **.97**

FILET DE MORUE CONGELE — La livre — **1.49**

SAUCE HOT CHICKEN
HABITANT Boîte 14 onces
.25

ESSUIE TOUT SCOTT
Cello 2 rouleaux
.99

NETTOYEUR A EVIERS
AJAX
Boîte 22onces
.43

BANANES CHIQUITA OU DOLE
Beau fruit
Produit des Etats-Unis
La livre
.19

ORANGES SUNKIST NAVEL
Produit des Etats-Unis
Grosseur 163
La Douzaine
.75

CONCOMBRES LARGES
Produit des Etats-Unis
grosseur 24
Canada No. 1
Chacun
.29

RUTABAGAS "NAVETS"
Produit du Québec
Canada No. 1
Cello 2 livres
.25

PIMENTS VERTS
Produit des Etats-Unis
grosseur large
La livre
.59

Le feu détruit un camp de Maibec

(A. Fl.) Un violent incendie dévastait samedi dernier le 7 janvier un camp forestier de la compagnie Maibec, situé sur le town 13-R-14 Aroostock dans le Maine à quelque 60 milles de la frontière Canado-Américaine.

Ce camp, qui logeait les camionneurs américains, fut rasé de fond en comble, selon le président aux opérations de Maibec à St-Pamphile, qui a précisé qu'il s'agirait d'une perte de quelque $10,000.

Le gardien du camp, M. Aimée Bernier, a soudainement aperçu des flammes à l'intérieur de la bâtisse. Il s'est aussitôt empressé de communiquer la nouvelle par radio transmetteur à M. Laurent Anctil, vice-président de la compagnie.

Pour le moment on ignore la cause de l'incendie; mais une enquête a été levée sur cette affaire.

FETE DES ENFANTS DES CHEVALIERS A MONTMAGNY.— Dimanche le 18 décembre dernier, au Club sportif "Le Bûcheron", avait lieu un évènement mémorable pour les enfants des frères Chevaliers du Conseil 2634 de Montmagny. La journée débuta par un "déjeuner-messe" au cours duquel fraternisèrent un nombre record de membres Chevaliers et leurs familles. Ceux-ci avaient été antérieurement avisés de bien vouloir prévenir des noms de leurs enfants dont l'âge se situait entre 0 et 8 ans afin que les responsables choisissent des cadeaux appropriés. Ce qui permit au Père Noèel de faire des heureux parmi quelque cinquante enfants. Quelques-uns d'entre eux évoluèrent sur scène soit par une comptine ou un chant, bien appropriés à ce temps des Fêtes. S. Buteau, publiciste

SOIREE BAVAROISE

Dans le cadre du CARNAVAL ST-PAMPHILE

Samedi 14 janvier

Orchestre: LE GRAND CHARLES et ses musiciens

DE NOMBREUX PRIX A GAGNER

Les billets en vente pour le voyage de deux personnes pour 1 semaine à destination Floride, valeur $500.00 plus $150.00 en argent de poche.

Voyage offert par Mirabelle Tours en collaboration avec Voyages en Liberté Inc. des Galeries Montmagny

Recrutement:

conservation

nature

Le Comité pour la Sauvegarde de la Vie sauvage de L'Islet-Sud Inc. s'est déjà fait connaitre dans la région par ses divers moyens de sensibilisation: chronique lorsque la nature nous parle, projet d'observer et découvrir la nature de L'Islet-Sud, soirées d'information, montage audio-visuel dans les écoles, etc...

Notre Comité travaille aussi à protéger directement les milieux naturels qui risquent d'être détériorés par l'homme et faire décréter le Lac Noir: refuge d'oiseaux migrateurs.

Après plus de deux ans de fonctionnement, nous lancons une campagne de recrutement. La tâche étant devenue très ardue, nous désirons impliquer le plus de gens possible de L'Islet-Sud. Pour ce faire, nous organisons des soirées d'information dans les 7 paroisses: Tourville, Ste-Perpétue, St-Omer, St-Pamphile, St-Adalbert, St-Marcel, et Ste-Félicité. Pour avoir les dates de ces soirées, nous vous invitons à syntoniser le poste CHAL ou à lire le feuillet paroissial.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, pour ceux qui croient à la protection du milieu naturel.

Daniel Bélanger
Président

Faites les cent pas cent fois par jour.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

LISTE DES GAGNANTS DE LA VENTE DE LA BOUGIE 1977-78 DU CARNAVAL ST-FRANCOIS

1 - Mme Omer Bouffard, Saint-Raphaël, Co. Bellechasse	$ 5.00
2 - M. Yvon Roy, 353, rue Principale, St-Vallier	$10.00
3 - M. Claude Noël, 22, Place des Armes, Montmagny	$10.00
4 - Mme Rosario Bilodeau, 147, rue Principale-ouest, Berthier-sur-Mer	$10.00
5 - M. Jacques Chabot, 235, Boul. Louise, Montmagny	$10.00
6 - Mme Céline Furois, Saint-Vallier	$10.00
7 - Mme Madeleine Fortin, 170, Boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer	$10.00
8 - Mme Pierrette Guimont, 754, rue du Souvenir, Cap St-Ignace Station	$10.00
9 - M. André Vézina, 139, rue St-Louis, Montmagny	$10.00
10 - M. Denis Bélanger, 262, Boul. St-Vallier, St-Vallier	$5.00
11 - Mlle Chantale Guimont, 238, Chemin des Cascades, Montmagny	$10.00
12 - M. Réjean Pellerin, 370, Boul. Rivière-du-Sud, St-François	$10.00
13 - M. Gilles Poulin. 28, Chemin du Rocher, Saint-Vallier	$10.00
14 - M. Antoine Mercier, Village St-Pierre	$10.00
15 - M. Normand Guillemette, 13 Côte du Moulin, St-Raphaël	$10.00
16 - Mme Jeannine Dufour, 2, 7ième rue, Montmagny	$10.00
17 - M. Léopold Fortin, 96, 3ième Avenue Montmagny	$10.00
18 - Mme Alphonse Forgues, 19, rue Principale, Berthier-sur-Mer	$10.00
19 - Mme Conrad Clavet, 30, 5ième Avenue, L'Isletville	$10.00
20 - M. Maurice Bonneau, 47, Boul. St-François ouest, St-François	$10.00
21 - M. Jean-Yves Caron, 75, rue de l'Anse, App. 3, Montmagny	$10.00
22 - Mme Monique Routhier, rue Paradis, St-Raphaël	$10.00
23 - M. Léandre Cloutier, 176, 7ième Rue, Montmagny	$10.00
24 - M. Saluste Proulx, 312, 4ième Avenue, St-Paul	$10.00
25 - Mme Emile Laflamme, 75, rang du Sault, St-Raphaël	$10.00
26 - M. Jean-Louis Bouffard, 192, rue Couillard, Montmagny	$10.00
27 - M. Jacques Dumais, 33, Ave Côté, Montmagny	$10.00
28 - Mlle Julie Simard, 374, Montée Les Prairies, St-François	$10.00
29 - M. Réjean Cloutier, 4, Ave du Ruisseau, App. 4, Montmagny	$10.00
30 - M. Louis-Marie Garant, 357, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
31 - Mme Théodule Blais, 1450, Rang Sud, St-Pierre	$10.00
32 - M. Bruno Garant, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
33 - Mme Nicole G. Fournier, 21, 3ième Avenue Sud, Montmagny	$10.00
34 - M. André Gaudreau, 117, rue St-Georges, Montmagny	$10.00
35 - Mlle Christiane Guillemette, 91, rue Principale, St-Raphaël	$10.00
36 - M. Damien Tremblay, 11, rue de l'Etang, St-François	$10.00
37 - M. Jean-François Nicole. 54, 3ième Avenue, App. 3, Montmagny	$10.00
38 - M. Roger Blouin, 11, rue C. Desprès, Montmagny	$10.00
39 - Mme Jean Allaire, 570, Boul. Rivière-du-Sud, St-François	$10.00
40 - M. Léandre Leblanc, 30, rue des Pionniers, Cap St-Ignace	$10.00
41 - Mme Roland Ouellet, 97, 7ième Rue, Montmagny	$10.00
42 - Mlle Lucienne Masson, 1, rue du Peuple, Montmagny	$10.00
43 - M. Yvon Fournier, 37, 3ième Avenue Nord, Montmagny	$10.00
44 - Mme Gérard Bonneau 4, 1ière Rue-ouest, St-François	$10.00
45 - M. Paul Talbot, St-Paul, Co. Montmagny	$10.00
46 - M. Michel Deschamps. 161, 7ième Rue, Montmagny	$10.00
47 - M. Marcel Laflamme, 23 Montée St-François, St-François	$10.00
48 - M. Jean-CLaude Fortier, 331, Boul. Blais-Est, Berthier	$10.00
49 - Mme Laurent Fournier, 204 - 12ième Rue, Montmagny	$10.00
50 - Mme Hugues Lachance, St-Charles, Cté Bellechasse	$10.00
51 - Mme Philippe Lemieux, 28, ave, Royale, St-Charles	$10.00
52 - Mme Gérard Caron, St-Eugène, Cté L'Islet	$10.00
53 - Mme Raymond Tanguay, 185, Rang Ste-Catherine, St-Raphaël	$10.00
54 - Mme Pierrette Roy, 698, Boul. St-François ouest, St-François	$10.00
55 - M. Conrad Dion, Saint-Paul, Co. Montmagny	$10.00
56 - M. Claude Samson, Route Rurale No. 1, Montmagny	$10.00
57 - Mme Pierre-Léon Fiset, 1060, Rang Nord, St-Pierre	$10.00
58 - M. Alcide Lemieux, 13, rue Destroismaisons, St-Raphaël	$10.00
59 - M. Simon Gosselin, 184, rue Patton, Montmagny	$10.00
60 - Mlle Lynda Picard, 84, Boul. Morigeau, St-François	$10.00
61 - M. Louis Pelletier, Rang de l'Anse, St-Vallier	$10.00
62 - M. Léopold Poulin, 700, Rang Sud St-Pierre	$10.00
63 - M. Anatole Roy, 681, Boul. St-François Ouest, St-François	$10.00
64 - M. Roch Roy, 698, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
65 - Mme Henri Tondreau, 131, rue St-Louis, Montmagny	$10.00
66 - M. Marc Gendron, 102, Boul. St-François-ouest, Saint-François	$10.00
67 - Mme Edouard Chamberland, 9, rue Principale, Armagh	$10.00
68 - M. Claude Simard, 275, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
69 - M. Jacques Dion, 4ième Rue Montmagny	$10.00
70 - Mme Flore M. Giasson, 2040, rue Bourbonnière, Sillery, Québec	$10.00
71 - M. Edouard Gaumond, Rang Ste-Catherine, St-Raphaël	$10.00
72 - Mlle Desneiges Boulet, 31 Rue Marguerite d'Youville, Lévis	$10.00
73 - Mme Aimé Coulombe, 132, rue St-Nicolas, Montmagny	$10.00
74 - M. Gilles Rémillard, 440, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
75 - M. Luc Blais, 1270, Rang Sud, St-Pierre	$10.00
76 - Mme Dominique Racine, 80, de la Marquise, Beauport	$10.00
77 - Mme Jean-Noël Blais, 8, Boul. Blais-est, Berthier-sur-Mer	$10.00
78 - Mme Paul-Emile Nicole. 1, 8ième Rue, Montmagny	$5.00
79 - Mme Albert Lacroix, 3ième Rang, St-Vallier	$10.00
80 - Mme Jean-Paul Morin, 619, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
81 - M. Germain Chouinard, 16, Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
82 - M. Alain Lacroix, 572, rue Piemond, Ladurantaye	$10.00
83 - M. Jocelyn Simard, 17, rue de l'Etang, St-François	$10.00
84 - M. Marcel Hudon, 153, 12 ième Rue, Montmagny	$10.00
85 - Mme Arthur Clavet, 2, rue Principale-est, Berthier-sur-Mer	$10.00
86 - Mlle Jeannine Boulet, 4 Boul. St-François-ouest, St-François	$10.00
87 - Mlle Lilianne Proulx, Boul. Les Prairies, St-François	$10.00
88 - M. Jean-Claude Pouliot, Armagh - Station	$10.00
89 - Mme Marcel Turgeon, 267, Ave Bossé, Montmagny	$10.00
90 - Mme Fernand Bélanger, 340, rue de l'Eglise, St-Vallier	$40.00
91 - M. Gervais Coulombe, 174, Ave Collin, Montmagny	$40.00
92 - Mme Wilson Dionne, 41, Ave du Quai, Montmagny	$40.00
93 - Mme Rita Arbour, Armagh, Cté Bellechasse	$50.00
94 - M. Marcel Vézina, 2163, de Mexico, Chomedy, Laval, Montréal	$50.00
95 - M. Jeannot Simard, 331, Boul. St-François-ouest, St-François	$60.00
96 - M. Paul Mercier, 25, rue St-Jacques, Montmagny	$60.00
97 - Mme Solange Fournier, 192, Boul. Blais-est, Berthier-sur-Mer	$200.00

Les gagnants suivants ont réclamés leur prix après le tirage.

M. Jules Guimont, rue du Manoir, Cap St-Ignace	$10.00
Mme Pierrette Robin, 76, rue St-Thomas, Montmagny	$10.00
M. Maurice Collin, 234, du Manoir, Montmagny	$10.00

Les Loisirs St-François remercient tous ceux qui de près ou de loin ont contibués au succès de cette soirée

Aucune hausse de taxes à St-Vallier paroisse

(P.B.) Comme la plupart des citoyens de la région de Bellechasse, les contribuables de St-Vallier paroisse ne connaitront pas de hausse de la taxe foncière avec la déposition du nouveau budget qui représente des dépenses d'ordre général évaluées à $76,490.50.

Deux autres sommes supplémentaires s'ajoutent au chapitre des dépenses d'ordre spécial au montant de $3,757.50 et un déboursé pour le service des vidanges de l'ordre de $5,577.50.

La secrétaire municipale Mlle Gilberte Laliberté maintient que la taxe foncière demeurera $0.84 du $100. De plus, la taxe spéciale que l'on avait imposée pour le financement de la machinerie d'entretien des chemins d'hiver passera de $0.13 à $0.12 du $100. d'évaluation. La taxe pour le service des vidanges reste à $25. pour les résidences, $15. pour les chalets, et varie de $25. à $50. pour les commerces.

Projet d'agrandissement à la Caisse Populaire de St-Vallier

(P.B.) Un projet de construction prévoyant l'agrandissement de la Caisse Populaire de St-Vallier se réalisera vraisemblablement au printemps prochain. Les plans de ce nouvel édifice sont présentement achevés et l'architecte Marcel Blouin de Lauzon prévoit terminer les devis d'ici le 13 janvier.

Le gérant de la Caisse Populaire de St-Vallier, M. Réal Gourgues, explique la nécessité de ce projet par les nouveaux services que la Caisse Populaire offrira à ses membres au cours de l'année 1978. En effet, la Caisse de St-Vallier possèdera le système Inter-Caisses à compter du 11 avril. Cette intégration à ce système permettra aux sociétaires de St-Vallier de faire des dépôts, des retraits sans à avoir à passer directement par leur Caisse. Un grand nombre de Caisses du Québec sont présentement reliées à ce réseau de communications instantanées.

Ce nouveau service devra donc prévoir un comptoir spécial, de même que le service pour les plaques d'immatriculation. Dans cette rallonge de 40 par 25 pieds, on aménagera un bureau spécial à cette fin. De plus, on y retrouvera un bureau pour le gérant et une salle pour les réunions des directeurs.

La Caisse Populaire de St-Vallier qui atteint un actif de $2,650,000. et un personnel de quatre employés permanents devrait connaitre une expansion au cours de l'année 1978. Ce projet évalué approximativement à $35,000. se concrétisera probablement au mois de mars, soit dès que les soumissions sortiront.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

La neige...
Un plaisir
pour les enfants!
LA VENTE DES NEIGES
Une source d'économie pour les parents!
(Jusqu'au 14 janvier)

NOS VETEMENTS 7 A 14 ANS
réduits de 50 A 75%

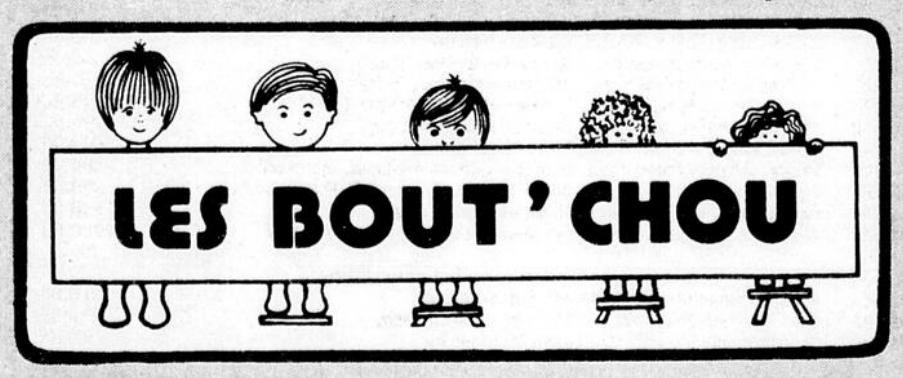

248-6822

C'est le temps des
ECONOMIES
jusqu'au 14 janvier
50% DE RABAIS
SUR:
•Paletots en tissus ou en cuir
•Chemises à carreaux

Un lot de chandails et de vestes à
$5.00 et $10.00

20% d'escompte sur
toute la marchandise en magasin

A NE PAS MANQUER
SAMEDI LE 14 JANVIER
LE CHARIVARI DES NEIGES
CHEZ-NOUS CHEMISES à $5.00

248-5511

Boutique
JEAN GRENIER POUR LUI INC.
Galeries Montmagny

fais-le toi-même

informations sur le bricolage et l'artisanat par: **Jean-Marc Doré**

Tous droits réservés LES EDITIONS J.M. DORE INC

Un peu de fil ... quelques clous ...

Un titre étrange, direz-vous, *et quelle illustration pour parler d'artisanat!* ... je voulais attirer votre attention!

Je vous parle donc de symographie; mode d'expression qui fascine tout le monde. Symographie est un mot dérivé de *symétrie* et du suffixe *graphie*; il désigne cet artisanat qui fait appel à des clous décoratifs et à du fil à crocheter pour réaliser de jolies murales.

Pour aimer pratiquer la symographie, il faut deux choses: savoir acheter les fournitures et avoir de bons modèles. Je détaille ces deux points:

• savoir acheter les fournitures:
le bois, généralement du contre-plaqué, peut être de sapin Douglas, de merisier ou de chêne; le noyer est certes plus décoratif, mais il est dispendieux. Je vous recommande l'utilisation de panneaux de particules (copeaux de bois) recouverts d'un placage de tiama, de sapeli ou de louan, des essences exotiques appelées **à tort** acajou; ces panneaux sont d'un prix raisonnable mais prennent un très beau fini avec une simple application d'huile à meuble.

Vous pouvez employer un contre-plaqué quelconque et le recouvrir de feutrine ou de velours; vous obtiendrez une murale d'aussi belle apparence si vous choisissez un tissu de couleur foncée.

L'épaisseur du contre-plaqué à choisir est 3/4'' pour une murale non recouverte, et 1/2'' pour l'autre version. Vous pouvez substituer le 1/2'' au 3/4'', mais l'apparence du projet fini en souffrira, et peut-être plus que l'économie réalisée. Vous pouvez également substituer le 3/8'' au 1/2'' pour une murale recouverte de tissu, mais un panneau de cette épaisseur peut gauchir et votre travail sera presque ruiné.
Pensez à tous ces détails, et lors de l'achat de votre contre-plaqué, parlez-en à votre marchand;

le fil à employer est du fil à crocheter, disponible dans les boutiques de laine et magasins à rayons. Sa grosseur, différente d'une marque à l'autre, influence l'apparence du projet; choisissez la grosseur qui vous plaira;

• de bons modèles:
j'en ai créés 29, tout spécialement pour vous. Procurez-vous mon catalogue **''idées/bricolage''** pour les connaître. Vous serez du même coup, informé des quelques 8 sortes de clous décoratifs que je mets à votre disposition.

PLANS DE LA SEMAINE

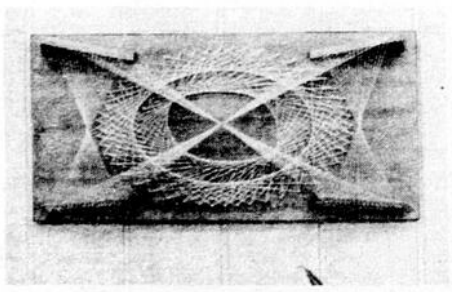

FILOSELLE — tableau en clous et fil

Remarquable murale bicolore, alliant l'ovale et le triangulaire; elle ornera toute pièce de la maison et sa réalisation vous captivera. Photos et patron **pleine grandeur** des appliques et de la pose des clous et du fil. 16 x 32''. **Plan no 1821 ... $3.00**

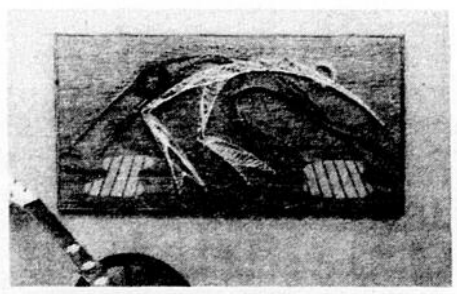

EXPRESSION CORPORELLE
(tableau en clous et fil)

Figures filiformes aux mouvements souples et ondulés, aux corps faits de fils légers, entrecroisés et espacés. Cette plaque orne merveilleusement le mur d'une chambre, d'un bureau ou celui d'une salle d'entrée. Photos et patron **pleine grandeur** de la pose des clous et du fil. 16 x 32''. **Plan no 1811 ... $4.00**

Vous pouvez me **commander ces plans** à l'aide du bulletin de commande ci-bas. Chaque plan comprend la liste des matériaux requis, les patrons à tracer, les schémas de débitage avec photos illustrant les différents stages de réalisation.

S.V.P. me faire parvenir les plans marqués d'un « X ».

☐ plan no 1811 (expression corporelle) ..... à $4.00
☐ plan no 1821 (filoselle) ..... à $3.00
☐ **''idées/bricolage''** (catalogue de plans) à $1.00

*Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

Montant inclus : $.....

Nom : ....

No et rue : ....

Municipalité ou ville : .... Comté ou province : ....

Code postal : ....

Postez ce coupon à : **Jean-Marc Doré**
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

fais-le toi-même

informations sur le bricolage et l'artisanat par: **Jean-Marc Doré**

Tous droits réservés LES EDITIONS J.M. DORE INC

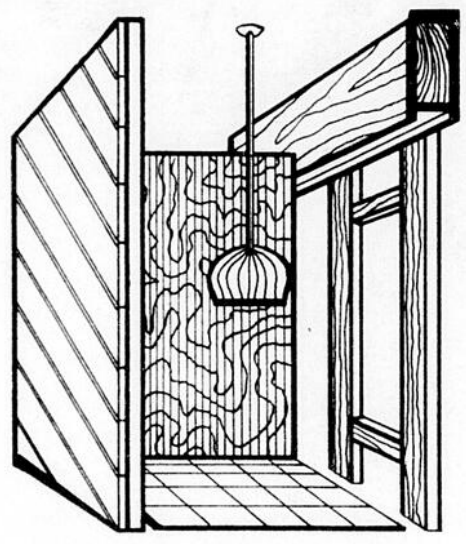

N'ayez pas peur des rayures

L'importance de la pièce à vivre dans la vie d'une famille est considérable; il s'y déroule tant d'activités diverses, qu'elle doit être parfaitement adaptée à chacune. En plus d'y recevoir les amis, on veut généralement y établir un coin pour le bricolage, un autre pour relaxation pure et simple, en plus de pouvoir s'en servir comme bureau à l'occasion.

Donc, la pièce à vivre, qui est en fait le centre de loisirs de la maison, doit être adaptée aux besoins et aux aspirations de chaque membre de la famille. Il n'est donc pas logique de transposer purement chez nous le modèle d'une pièce que l'on a vu quelque part; ceci risque de ne pas être conforme à nos besoins. Au contraire, pour combler nos désirs, il faut glaner ici et là des idées susceptibles de faire notre affaire et les appliquer à notre pièce.

Il faut toujours avoir à l'esprit qu'on y passe plusieurs heures par jour et qu'il faut, par conséquent, s'y sentir à l'aise et heureux. Certains propriétaires ont compris l'importance que revêt la pièce à vivre de nos jours et mettent tous leurs efforts dans la décoration de cette pièce à vocations multiples.

Ainsi, une famille désirant une pièce gaie, où on peut vivre de façon agréable, a appliqué sur tous les murs, des planches en sapin Douglas de 1'' x 6'', peintes de coloris lumineux et disposées en alternant les couleurs pour créer une atmosphère de gaieté et d'harmonie. Un tel choix de coloris dépend de l'âge des occupants: les jeunes préfèrent les rouges, les bleus et le blanc, ou encore des couleurs plus psychédéliques. Les moins jeunes préfèrent des teintes plus sobres, généralement celles obtenues par l'utilisation de revêtement de bois laissé naturel.

Il ne faut cependant pas avoir peur de la couleur et des rayures. Un mur revêtera une importance capitale dans la décoration d'une pièce si les planches, dont il est fait, sont peintes de couleurs contrastantes. Dans un tel cas, il faut peindre les planches avant de les poser, pour éviter les nombreuses précautions autrement requises pour obtenir des bords nets.

Le choix du mobilier est très important. Il doit être robuste, facile à déplacer et offrir des usages multiples. Des éléments incorporés pour la télévision, le complexe stéréophonique et les fournitures pour les projets ultérieurs, sont très pratiques, tout comme un mur garni d'étagères pour les livres.

PLANS DE LA SEMAINE

CHALOUPE A FOND EN SEMI-V

Fond d'une seule pièce simplifiant la construction. Un moteur de 5 ou 7 cv est suffisant. Ne pesant que 120 lb, elle se transporte facilement. 9'8'' de longueur.
Plan no 643/4 ... $4.32

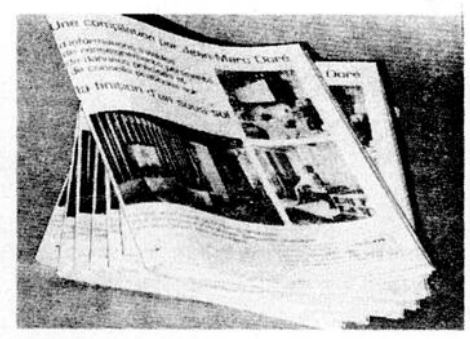

COMMENT FINIR LE SOUS-SOL

Avec mon plan de travail, vous saurez comment: réparer, étancher et isoler le solage, assécher, tringler et faire le plancher, recouvrir les murs, insonoriser et finir le plafond, etc. Des informations pertinentes, des données précises et conseils pratiques; le tout avec croquis et photos pour mieux vous assister. **Plan no 420 ... $3.00**

Vous pouvez me **commander ces plans** à l'aide du bulletin de commande ci-bas. Chaque plan comprend la liste des matériaux requis, les patrons à tracer, les schémas de débitage avec photos illustrant les différents stages de réalisation.

S.V.P. me faire parvenir les plans marqués d'un « X ».

☐ plan no 420 (comment finir le sous-sol) ..... à $3.00
☐ plan no 643/4 (chaloupe à fond en semi-v) ... à $4.32
☐ **Le Journal du Bricoleur** - abonnement (6 nos) . à $12.00

*Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

Montant inclus : $.....

Nom : ....

No et rue : ....

Municipalité ou ville : .... Comté ou province : ....

Code postal : ....

Postez ce coupon à : **Jean-Marc Doré**
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

JANVIER...

notre mois d'aubaines!

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS:

30% DE RABAIS SUR:

Habits de ski et cagoules seules:
PEDIGREE, ALPINE, WHITE STAY et ROBIN (pour enfants)

—Habits de moto-neige, 1 ou 2 pièces
—Bottes de moto-neige

20% DE RABAIS SUR:

Mitaines de moto-neige et ski

POUR HOMMES:

1/2 PRIX SUR UN LOT DE:

Jeans Yale, Québec, No Parking—Pantalons No Parking—Pantalons de velours Cacharel—Car-coat en Molton—Cagoules de ski—Jackets à la taille—Canadiennes—Gilets et chemises manches longues

30% DE RABAIS SUR:

Pantalons, chemises, gilets, souliers, bottillons—Paletots de cuir longs en Molton

20% DE RABAIS SUR:

sur les chapeaux de fourrure

POUR ENFANTS:

1/2 PRIX SUR:

Gilets col roulé manches longues, robes et jumpers
—Gilets **PETIT POUCET**
—Blouses

POUR DAMES:

30% DE RABAIS SUR:

Manteaux—Ensembles 3 morceaux: blazer, jupe et pantalon—Pantalons—Jupes—Gilets—Blouses—Bottillons

1/2 PRIX SUR UN LOT DE:

Blouses et jupes—Manteaux

1 LOT DE ROBES A 9.95

20% DE RABAIS SUR:

Ensembles foulards et bonnets—Mitaines et gants de ski—Bourses

POUR ENFANTS:

30% DE RABAIS SUR:

Manteaux, pantalons, chemises manches longues, salopettes, jeans.

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX...

Magasin de

Mme Eugène Lévesque

66 Ave. de la Gare
Montmagny

248-2682

master charge

CHARGEX VISA

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

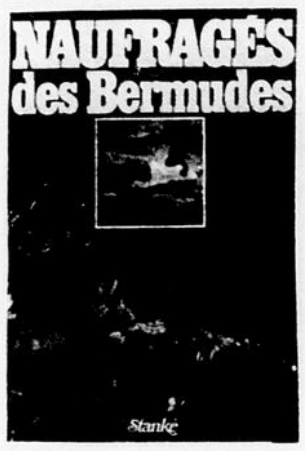

Cauchemar ou rêve?

par Jocelyne Hébert

Vous arrive-t-il, par une longue soirée d'hiver, en écoutant la souffleuse chanter devant votre porte, vous arrive-t-il de rêver de croisières, de bronzage et de rhum?

Alors, écoutez l'histoire de ce rêve devenu cauchemar raconté par ceux qui qui l'ont vécu. Écrit en collaboration par sept voyageurs, **Naufragés des Bermudes** paru chez Stanké, vous offre le voyage mais il ne sera pas de tout repos.

Le 23 décembre 76, Michel Sabourin, son épouse et quatre de leurs amis se retrouvent par un concours de circonstances au beau milieu de ces îles enchanteresses mais en qualité de naufragés et pendant la pire tempête de l'année.

Tour à tour, les six vacanciers et leur capitaine nous font part de leur expérience personnelle face à la survie dans des conditions de péril extrême. Malgré des longueurs (puisqu'à peu de choses près, l'histoire se répète dans chaque témoignage), il est intéressant de vivre cette aventure et de passer par les émotions de ces êtres démunis qui luttent contre une mer déchaînée.

Un livre qui se lit d'une pièce, assis bien au chaud au coin du feu, un verre de rhum à la main . . .

Michel Sabourin

Simone Piuze

Entre chats et mâles!

Une entrevue de Jacques Thériault

Son héroïne, Isabelle St-Maurice (alias Palmyre), déteste les chats et n'apprécie guère plus la présence des hommes – au point d'empailler les uns et de conserver les autres au frais dans un congélateur!

Or, n'allez surtout pas vous imaginer que Simone Piuze, l'auteur du roman **Les cercles concentriques** qui méritait tout récemment le prix Esso 1977 du Cercle du livre de France, nous livre ici son autobiographie!

"J'adore les chats et je ne nourris aucune haine envers les hommes", vous dira-t-elle avec un certain empressement.

En fait, ce premier roman de Simone Piuze est né d'un "rêve éveillé" qui lui est venu – sans crier gare! – alors qu'elle avait 23 ans. Dix ans plus tard, cette histoire fort émouvante au-delà de son macabre scénario paraît au Cercle du livre de France avec tambours et trompettes, comme quoi c'est souvent à petits pas patients que les plus grandes choses nous arrivent . . .

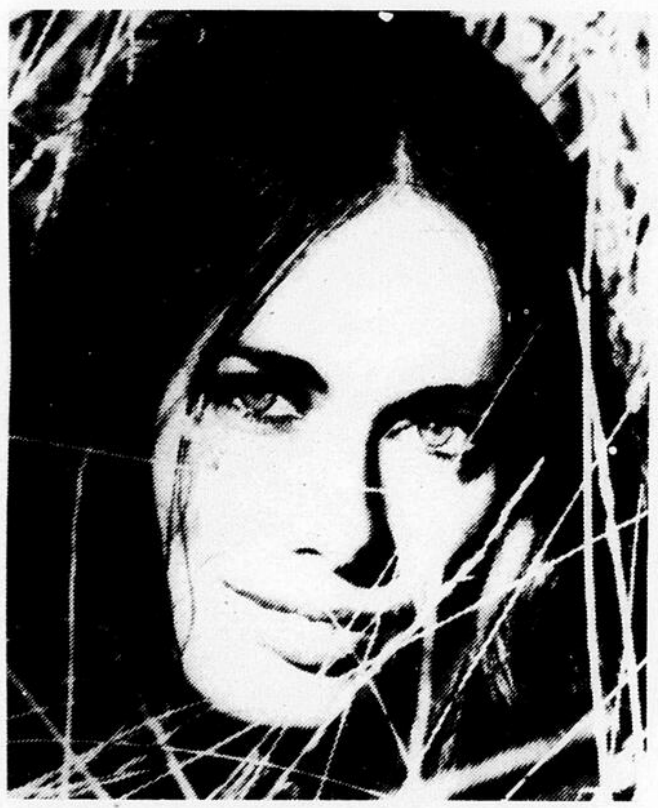

Simone Piuze, Prix Esso du Cercle du livre de France pour un premier roman intitulé "Les cercles concentriques"

"Pour Isabelle, dit l'auteur des **Cercles concentriques,** le meurtre n'est qu'une vaine tentative de se délivrer de sa douleur d'être au monde. Au fond, c'est un problème d'existence; on recherche toujours un certain absolu à pallier à un manque d'amour".

Maintenant consacrée romancière, Simone Piuze savait d'instinct qu'elle pourrait un jour se consacrer à l'écriture et elle ne cache pas qu'elle écrira encore beaucoup de livres.

"Je le sens, c'est ainsi, et je savais que j'arriverais un jour à vivre de ma plume. C'est peut-être lié au don de voyance que je crois posséder . . ."

Jusqu'à ce jour, Simone Piuze a parcouru divers chemins et travaillé à l'École nationale de théâtre du Canada, au cinéma, au groupe de danse le Nouvel Aire comme à l'École normale Jacques-Cartier. S'intéressant tant à l'ésotérisme qu'à la réincarnation, elle œuvre aujourd'hui dans un Centre international de recherches spirituelles et nourrit l'espoir qu'on réalise un film à partir des **Cercles concentriques**.

"J'adore écrire, ajoute-t-elle. C'est pour moi quelque chose de magique, un acte solitaire avec lequel je m'accommode très bien".

Et pour bien montrer que tout n'est pas encore consommé, si l'on peut s'exprimer ainsi, Simone Piuze évoque un récit autobiographique qui s'intitulera **L'oiseau écorché** et qui devrait normalement paraître l'an prochain.

En attendant, on travaille à la traduction de **Les cercles concentriques** chez McLellan and Stewart, à Toronto, et Simone Piuze pourrait dire, à l'instar de Palmyre: "Je suis l'oiseau écorché qui camouffle ses blessures sous une toison de plumes bleues. Et pourtant, je sens parfois en moi comme un bourgeon qui voudrait éclater".

Gageons que le prix du CLF couronnant ce premier roman a fait une réalité de cette image et souhaitons que ses prochains livres nous procurent encore plusieurs belles heures de lecture.

Capsules

Une réédition importante: **La question du Québec** de Marcel Rioux, aux éditions Parti Pris. Cette édition est augmentée d'un chapitre inédit intitulé "La fin de l'innocence", une prospective à partir de la victoire du Parti québécois. Comme le note l'auteur, "sociologue de métier, j'ai étudié quelques aspects de la culture et de la société québécoise. On retrouvera, dans certaines pages, le point de vue du sociologue. Dans d'autres, celui du Québécois qui opte pour l'indépendance de son pays".

□

Après Mao, c'est au tour du Premier ministre René Lévesque de livrer(!) son "petit livre rouge" . . . Soyons tout de même sérieux et notons que l'éditeur Héritage l'a voulu ainsi en publiant les **Citations de René Lévesque** en moins de 100 pages sous couverture "rouge" . . . On aura tout vu!

□

Aux éditions Stanké, on lance un livre d'Henry Kyemba sous le titre **L'État sanguinaire sous le règne d'Amin Dada**. À faire rire mais surtout pleurer!

□

Le neuvième volume de la série **Les vieux m'ont conté,** une publication du Centre franco-manitobain, vient de paraître aux éditions Bellarmin. Une série prestigieuse mais surtout de référence. Ce volume comprend une nouvelle série de contes franco-ontariens.

Que lisent nos politiciens?

Groulx, Rumilly, Grand'Maison...

Une entrevue de Gérald Leblanc

Créditiste, pénépiste, (du PNP), indépendant, peu importe pour les Beaucerons qui votent pour Fabien, un député à plein temps, qui profite de tout, même de ses lectures, pour se rapprocher de ses électeurs.

Ce n'est pas par hasard, ni à cause de la prévoyance de son imprésario, que M. Roy peut toujours exhiber quatre ou cinq volumes traitant de sa Beauce chérie, aux visiteurs venus le rencontrer à ses bureaux de l'Assemblée nationale.

Depuis la mise sur pied de la société du patrimoine de la Beauce, dont il est un des membres-fondateurs, M. Roy s'est remis à l'écoute des vieilles choses, grâce surtout aux monographies rédigées par quelque curé ou notaire sur leur coin de pays. Le dernier qu'il a déniché à la bibliothèque de l'Assemblée nationale est sorti de l'Imprimerie C. Darveau de Québec, en 1891. Il s'agit des **Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce** de l'abbé Benjamin Demers.

Le député de Beauce-Nord y a découvert que, dès 1860, les curés enjoignaient les parents de garder leurs enfants au pays. Ils estimaient en effet que le trop grand nombre de Beaucerons dans les "facteries" américaines privait la Beauce de la main-d'œuvre nécessaire au défrichement de la terre.

L'appel de la race se fait encore sentir en 1977 mais sous une toute nouvelle tournure. Avant que chaque Québécois ne soit appelé à trancher l'épineuse question du référendum, Fabien Roy devra avoir pris position, en tant que député de Beauce-Sud et en tant que chef du Parti national populaire (PNP). Il ne peut s'en remettre à la ligne du parti, comme les péquistes ou les libéraux, mais doit forger sa propre option constitutionnelle. Il a donc retenu les services d'une savante conseillère, l'histoire du Québec et du Canada.

"On trouve, explique-t-il, dans Groulx et Rumilly, une somme précieuse de petits renseignements pour le débat sur le référendum."

Le père du référendum et d'une souveraineté fortement teintée par l'association, M. Claude Morin, a déjà produit deux volumes sur les relations Québec-Canada, qui furent édités par Boréal-Express. Puisque M. Morin sera un des principaux stratèges de la grande question péquiste, Fabien Roy étudie présentement **Le pouvoir québécois** et **Le combat québécois** du ministre des Affaires intergouvernementales.

Entre ces traités sur sa petite et grande patrie, la Beauce et le Québec, M. Roy vient de parcourir la radiographie économique de la métropole de Henry Aubin: **Les vrais propriétaires de Montréal** (l'Étincelle).

Au risque de faire vieux jeu, Fabien Roy affirme que son livre de chevet demeure **Communisme ou Dieu** de R. Vazo. Farouche ennemi de tout étatisme, même proposé par Lise Payette, M. Roy s'intéresse aussi aux études touchant les relations entre les secteur privé et public, notamment celles du chanoine Jacques Grand'Maison.

Fabien Roy, député de Beauce-nord

L'Assurance: cette inconnue!

LA FRANCHISE [SUITE]

Dans une chronique précédente, j'ai donc donné une explication sur cette franchise, sa définition, sa cause et son utilité.

Aujourd'hui, voyons ensemble où elle s'accroche. De plus en plus populaire, les Assureurs l'accrochent partout et les citoyens la demandent avant de s'assurer mais disputent sur elle quand arrive son application.

En premier lieu, dans le secteur automobile:

La plus décevante, c'est au Chapitre A, responsabilité pour dommages matériels à autrui. Elle est de $100.00 ou $200.00. Cela veut dire que si vous causez des dégâts matériels au véhicule d'un autre citoyen et que vous en êtes tenu responsable, ou à d'autres biens de ce citoyen, vous payez le premier $100.00 ou le premier $200.00.

Avant de faire le paiement à l'autre citoyen, votre assureur vous demande de lui faire un chèque de $100.00 ou de $200.00 au départ. Ca surprend très souvent le citoyen et parfois ça le prend à la gorge sur le coup! L'assureur paiera le total des dommages pour pouvoir obtenir quittance de l'autre citoyen qu'on appelle en assurance, la tierce partie.

Elle est décevante en cas de réclamation parce qu'elle a beaucoup tenté l'assuré au début, à cause de sa diminution de prime qu'elle apporte. D'autant décevante, que l'assuré la demande très souvent, lui-même et que des courtiers l'offrent comme très avantageuse.

Mais voilà, pour un accident de $400.00, vous payez le premier $200.00 et la compagnie l'autre $200.00. Vous perdez $200.00, vous accrochez souvent la surprime des trois années suivantes: finalement l'assuré se demande s'il n'aurait pas été plus favorisé à ne pas s'assurer.

La mieux acceptée, c'est au Chapitre C2, dommages à votre automobile par collision ou capotage. Elle est de $100.00, $250.00 ou même $500.00. La majorité des propriétaires d'automobile la connaissent depuis longtemps et savent à quoi s'en tenir. Le courtier habile mais franc saura laquelle conseiller à son assuré.

Ainsi, en cas de dommages à votre véhicule, la compagnie paiera le montant fixé par l'évaluateur officiel, moins l'une de ces franchises inscrite sur votre police.

Toujours dans l'assurance automobile, il y a encore cette dernière franchise pour la division des Risques Multiples. Les assureurs abandonnent la franchise de $25.00 et en sont venus à celle de $50.00. On pourrait la qualifier de compliquée: contre les dommages par incendie, pas de franchise; contre le vol entier du véhicule, pas de franchise non plus pour le vol d'accessoires, mais elle s'applique pour vol d'accessoires si l'automobile est demeurée sur place; contre bris de glaces, vandalisme, ouragan, foudre, inondation, cette franchise s'applique.

Entrons maintenant dans le secteur des polices contre l'incendie. La franchise désagréable, par excellence, c'est dans la police de résidence. Elle est devenue obligatoire à $100.00 mais l'assuré peut choisir $250.00 avec une réduction de prime. J'ai bien dit désagréable, à cause de la fréquence des dommages: il y a presque toujours surprise et dispute.

Une franchise, elle a été inventée pour éliminer les petites réclamations. D'accord, par nos temps actuels où le citoyen qui perd un $5.00 ne se donne plus la peine de le chercher, c'est logique qu'un assureur applique une franchise pour une réclamation faible. Les assureurs avaient fixé un montant de $500.00 de dommages, en bas duquel, cette franchise s'appliquait; mais comme pour continuer à s'amuser, les assureurs le font disparaitre devenant ainsi illogique de par la définition traditionnelle de la franchise.

Mais la franchise la plus subtile, c'est dans le secteur industriel ou commercial, celle qui arrive sur le marché, de $1,000.00 ou de $2,500.00 pour que ce soit plus mordant. La franchise obligatoire et imposée, elle n'a rien de tentatif. Mais celle qu'on offre au choix, elle devient une tentation parce qu'elle signifie une diminution de prime. On prend la meilleure marché sans penser tout de même qu'au jour de perte, elle sera désagréable.

Or une franchise de $1,000.00, surtout de $2,500.00, c'est une vraie tentation, c'est une tentation forte, très forte car la prime est réduite fortement. C'est pour cela qu'elle est subtile. Donc un commerçant qui a un dégât de $5,000.00, doit perdre $2,500.00 à chaque fois.

En tous cas, peu importe votre courtier, c'est votre affaire: mais de grande prudence, regardez votre police. Scrutez-la à cause de la clause de 80% de coassurance ou de la franchise. Mieux, demandez-le à votre courtier clairement.

Raymond Paré

TRAPPEURS

Une nouvelle compagnie est maintenant établie, chez nous:

Achat de Fourrure à "l'Etat Brut"

Vente d'Accessoires de Trappage.

Vous voulez prendre vos affaires en mains et procurer de l'emploi aux gens de la région?

POUR $5.00 DEVENEZ MEMBRES

Ecrivez à:

Les Trappeurs du Nord-Est Québécois Inc.

41 Ave. Côté, Montmagny 248-3353

Programmation des activités du Club Holstein de Montmagny-L'Islet-Kamouraska

(D.G.) La direction du Club Holstein de Montmagny-L'Islet-Kamouraska, a dernièrement dressé le tableau des activités à l'affiche pour la présente année, en voici la teneur telle que transmise par le secrétaire de l'organisme, M. Joseph Gendron.

Dans ce programme par ordre chronologique s'insèrent:

1- La participation du Club à l'assemblée annuelle de l'Association Holstein, section de Québec, prévue pour le 1er février.

2- La tenue d'une journée d'information sur l'élevage et l'alimentation, le 1er mars.

3- L'organisation d'une partie de sucre au printemps.

4- La présence d'éleveurs de l'organisme local à l'encan annuel de printemps, planifié conjointement par les clubs de Lotbinière et des Bois Francs et cédulé le 27 avril sur les terrains de l'exposition de St-Agapit.

5- La participation à l'exposition de printemps, évènement d'envergure provincial élaboré pour la première fois, qui se déroulera les 1er, 2 et 3 mai à Victoriaville.

6- Un voyage d'étude dans deux fermes d'élevage Hoslstein de la province, prévu en juin.

7- Un travail accru aux expositions agricoles de St-Pascal et de Montmagny.

8- La tenue de l'assemblée générale annuelle du Club qui se tiendra au début d'octobre.

9- La soirée récréative annuelle établie à l'horaire du même mois.

10- La participation à l'encan du Club de Lotbinière, toujours en octobre.

11- La planification d'un après-midi d'étable au mois de novembre.

Par la même occasion, dans un message la direction du Club Holstein offre ses voeux de bonne et heureuse année à ses membres et espère que ce programme leur plaira.

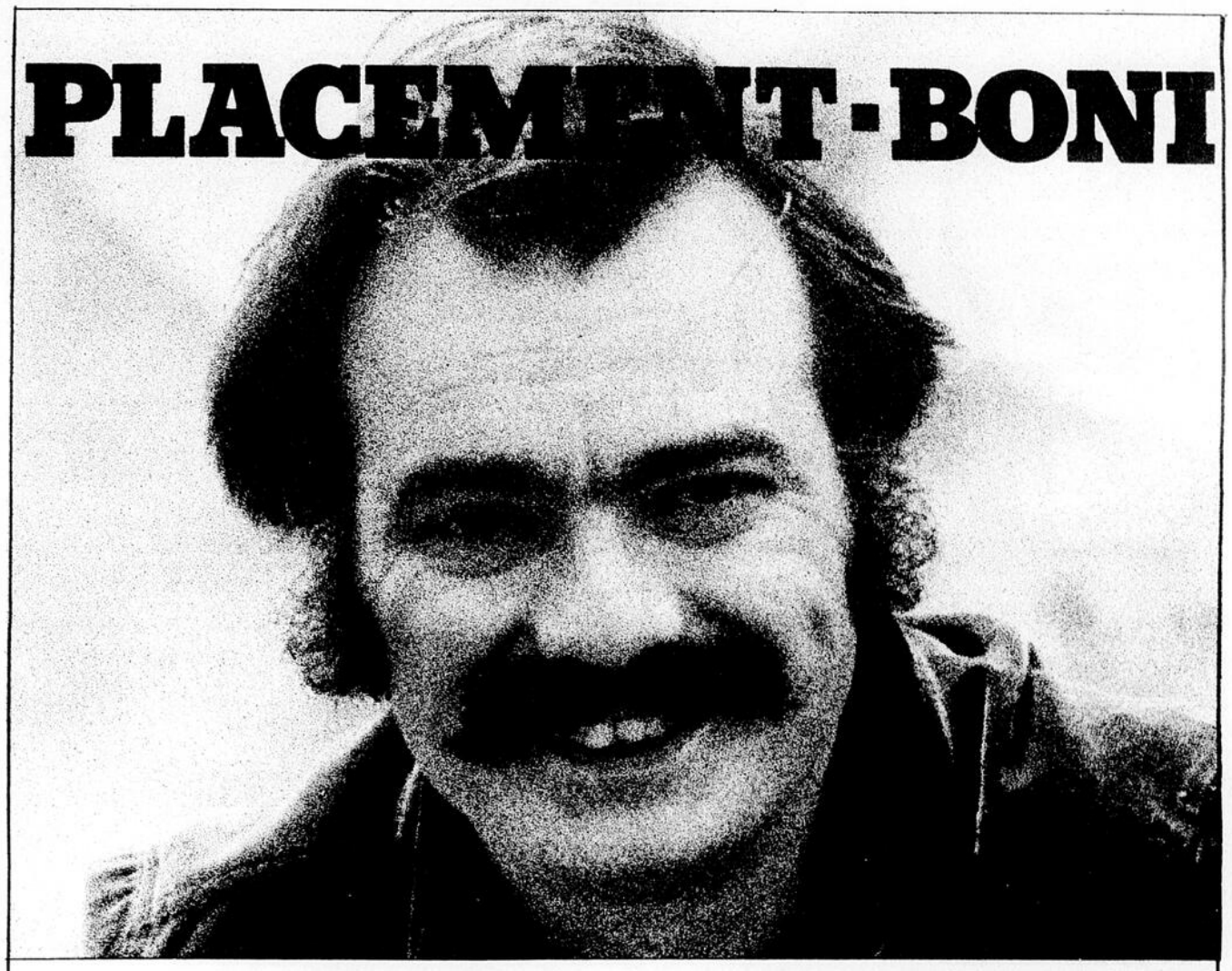

«Avec Placement-Boni de votre caisse populaire, vous vous créez vous-même une obligation à épargner régulièrement dans le but de vous constituer un capital et ainsi réaliser vos projets. De plus, votre argent vous rapporte beaucoup.

«Vous fixez un montant que vous épargnez chaque mois et ce sur une période pouvant varier de 1 an à 5 ans.

«Placement-Boni procure un rendement de **10.4%** sur **5** ans à un taux d'intérêt de base de **8½%** revisé les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

«Pas de frais d'administration, pas de frais d'adhésion, pas de commission au vendeur.

«Placement-Boni de votre caisse populaire, c'est de l'épargne profitable.»

Les Caisses Populaires du comté de Montmagny

desjardins

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...

POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Le comptoir d'artisanat de Populart fait l'objet de quelques changements

(C.M.) Une rencontre du Comité des Sept, un sous-comité de Populart Inc., avec des artisans qui font affaires avec le comptoir artisanal au Manoir Dupuis à Montmagny avait lieu vendredi dernier pour décider si on devait garder le kiosque ouvert malgré la démission de ses trois responsables, pour des raisons personnelles.

Ils étaient 25 artisans présents sur une possibilité d'à peu près 40, qui ont choisi de poursuivre les opérations avec un comité renouvelé. Ainsi Mlle Andrée Poirier, M. Pierre Vaillancourt et M. Yves Bélanger ont accepté de remplacer par intérim Mmes Lise Carré, Francine Bélanger et Angéla Fournier dont ils compléteront le mandat jusqu'en mars prochain en attendant l'assemblée générale annuelle des artisans.

Ils viennent en fait rejoindre MM Jean-Paul Couture, Jocelyn Aubé, Gilles Carré et Mme Dorilda Allaire sur le Comité des Sept; et ensemble, le 18 janvier, on nommera une personne plus directement responsable du comptoir.

Le comptoir d'artisanat de Populart reste donc ouvert, mais avec quelques changements apportés dans les heures d'ouverture du moins pour la période de l'hiver soit en janvier, février et mars. Le comptoir ne sera ouvert en effet, selon une entente avec la Centrale administrative, que l'après-midi de 12 à 16 heures du lundi au vendredi et de 13 à 17 heures les samedis et dimanches.

Rappelons que la permanence du comptoir artisanal au Manoir Dupuis est assurée depuis le 25 mars 1977, conformément à l'un des buts du projet fédéral de création d'emplois Le Triolet.

Cours de ballet-jazz

Par ailleurs des cours de ballet-jazz débuteront le 23 janvier prochain au Manoir Dupuis. Il y a possibilité de quatre groupes, dont trois de pré-débutants (deux pour les adultes et jeunes adultes et un pour les 8 à 12 ans) et l'autre pour les débutants; ce dernier cours a toutefois un pré-requis à savoir qu'il faut d'abord avoir suivi le cours de pré-débutant.

L'animatrice de ces ateliers culturels est Mme Huguette Carbonneau. Il reste encore quelques places disponibles; et on a jusqu'au 19 janvier pour s'inscrire.

POPULARITE DE L'ARTISANAT A ST-RAPHAEL.— Les cours offerts par les Fermières de St-Raphaël, dans le cadre du Projet Canada au Travail, ont connu un succès sans précédent auprès des étudiantes. Pendant près d'une semaine, elles ont été initiées aux différentes techniques du métier à tisser. La présidente du Cercle des Fermières, Mme Albert Bonneau, qui avait présenté ce projet, se dit enchantée de constater la relève dans ce domaine. De plus l'enthousiasme et le talent ne manquent pas. Le groupe des quinze étudiantes qui ont suivi ces cours de tissage. De gauche à droite, 1ère rangée, Mlles Danielle Roy, Marie-France Roy, Marie Beaudoin, 2e rangée, Mlles Gisèle Roy, Esther Leclerc, Lucie Guillemette, Louise Guillemette, Josée Fradette et Lise Tanguay, et la 3e rangée, Francine Thibault, Brigitte Beaudoin, Linda Fradette, Thérèse Thibault, Claire Bouffard et France Thibault. [P.B. Peuple-Courrier]

Variations culturelles

Plusieurs chanteurs-interprètes participeront au Music-Hall Hallélou

Samedi, le 21 janvier prochain, chanteurs, instrumentistes, choristes d'Hallélou animeront le programme de la soirée musicale offerte au public par le choeur Hallélou. Cette activité se tiendra au Centre Sportif le Bûcheron.

Lors de ce Music-Hall plusieurs chanteurs-interprètes de la région seront de la partie. Qu'il suffise de mentionner les noms de Nicole Bernier, Alain Canuel, Gilles Carré, Lili Dubé, Louise Guillemette, Jean-Noel Laprise, Claire Mainville, Raymond Rhéaume, Michel Cervant pour vous donner un avant goût de la diversité des interprétations.

De plus nous vous donnerons l'opportunité d'entendre quelques talentueux instrumentistes solistes tels que(Yves Hébert à la flûte traversière, Monique Manceau au violon et Elisabeth Vallée à la trompette. Il ne faut pas oublier la participation des choristes d'Hallélou dans plusieurs mélodies sous l'habile direction de Raymond Rhéaume.

Cinq musiciens composent l'ensemble chargé de l'accompagnement et le résultat promet d'être à la mesure du travail sérieux qu'ils accomplissent depuis déjà plusieurs semaines. Il s'agit de: Cécile Vallée, Magella Proulx, Richard Proulx, Yves Hébert, Herman Bleney.

Nous tenons à mentionner également le comité des spectacles d'Hallélou qui a fait un énorme travail afin de vous présenter cette activité musicale qui nous l'espérons saura vous plaire. Faites vite, il reste encore quelques billets disponibles aux endroits suivants: Boutique Axe, Comptoir de Chaussures Réal Montminy, Au Royaume du Fumeur, L'Entre-Deux, Tabagie chez Paul, Tabagie St-Mathieu et auprès des choristes.

Micheline St-Martin
Publiciste

La bibliothèque est ouverte à St-Jean Port-Joli

(C.C.) La bibliothèque publique, issue d'un projet Canada au Travail, est ouverte depuis le lundi 9 janvier, à St-Jean Port-Joli. La veille, le dimanche 8, avait lieu l'inauguration officielle, en présence de représentants du Conseil municipal, du Comité de la bibliothèque et de citoyens intéressés à l'entreprise.

Pour les représentants des médias, ce fut l'occasion de constater l'ampleur du travail effectué, depuis quelques semaines, par les quatre permanentes assignées au projet. Plus de 1,500 livres, qui trainaient dans des boites depuis des années, ont ainsi été restaurés et classifiés. D'autre part, 1,200 volumes, dont certaines éditions datant de plus d'un siècle, ont été mis de côté en attendant que des fonds soient disponibles pour leur remise à neuf.

La bibliothèque de St-Jean Port-Joli compte, de surcroit, une riche collection de revues et de publications dont la date de parution s'échelonne du début du siècle, jusqu'à nos jours. Ainsi, le chercheur pourra consulter les anciens numéros de "Maintenant", "Relations", "L'Action Nationale", "Cité Libre", toutes disparues maintenant.

Celui qui s'attardera à fouiller dans les rayons pourra, aussi, mettre la main sur une dizaine des toutes premières éditions de certains livres de Jules Verne; on retrouve de même la première édition de "La Flore Laurentienne", de Marie-Victorin. Il s'agit là d'ouvrages à peu près introuvables de nos jours.

Le projet Canada au Travail, grâce auquel la bibliothèque a pu revivre, doit se poursuivre jusqu'au 25 mai. Après cette date, les responsables espèrent bien que tout ne sombrera pas dans l'oubli, pour une autre quinzaine d'années. Pour l'instant, il est trop tôt pour parler de ce qui peut survenir mais, chose certaine, on entend multiplier les démarches pour que, après mai, la survie de la bibliothèque ne soit pas compromise.

Attention artisans (es) de L'Islet-Sud

Les membres du projet "Promotion de l'Artisanat dans L'Islet-Sud vous rappellent que si vous souhaitez vivre de l'artisanat, vous êtes invités à participer à une réunion regroupant des gens qui partagent les mêmes aspirations que vous.

Pour vous inscrire comme participants, veuillez envoyer vos nom, adresse et numéro de téléphone (en précisant le genre d'artisanat que vous pratiquez) à: Promotion de l'Artisanat dans L'Islet-Sud, Case Postale 388, St-Pamphile, Cté L'Islet Qué. G0R 3X0 Tél.: 356-5200. S'il vous plaît répondre avant le 20 janvier, merci.

COURS PRIVES DE DESSINS ET PEINTURES
DONNES PAR
UN PROFESSEUR DIPLOME:
AURELE D'ENTREMONT
REPRISE: 9 janvier
LOCAL DU VIEUX COUVENT
MONTMAGNY
Pour informations: **248-0648**

CITE DE MONTMAGNY

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1978

REVENUS

REVENUS DE SOURCES LOCALES [TAXES]		
Foncière générale	835,443.-	
Autres taxes générales	113,004.-	
Répartitions locales	1,811.-	
Eau	280,000.-	
Enlèvement et destruction des ordures	157,000.-	
Affaires	31,000.-	
TOTAL REVENUS DE SOURCES LOCALES [TAXES] [40.16%]		1,418,258.-
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement Fédéral	9,050.-	
Entreprises du Gouvernement Fédéral	1,820.-	
Gouvernement du Québec	8,922.-	
Entreprises du Gouvernement du Québec	9,212.-	
Organismes communautaires	66,825.-	
Entreprises privées et individus	53,360.-	
TOTAL COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES [4.22%]		149, 189.-
SERVICES LOISIRS ET CULTURE		
Aréna et Restaurant	100,000.-	
TOTAL SERVICES LOISIRS ET CULTURE [2.83%]		100,000.-
AUTRES SERVICES RENDUS		
Raccordement d'aqueduc et d'égoûts	15,000.-	
Autres	64,000.-	
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS [2.24%]		79,000.-
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES		
Droits sur mutations immobilières	10,000.-	
Licences et permis	4,000.-	
Amendes	9,000.-	
Intérêts sur arriérés de taxes	10,000.-	
Répartition éclairage	650.-	
TOTAL AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES [0.95%]		33,650.-
REVENUS DE TRANSFERTS INCONDITIONNELS		
Compensation de taxe de vente	878,500.-	
Droits sur les divertissements	26,000.-	
TOTAL REVENUS DE TRANSFERTS INCONDITIONNELS [25.61%]		904,500.-
REVENUS DE TRANSFERTS CONDITIONNELS		
Subvention du Gouvernement du Québec		
Aqueduc et Egoûts	740,500.-	
Protection contre l'Incendie	9,732.-	
Entretien chemins d'hiver	21,925.-	
Sports et Loisirs	20,000.-	
Rôle d'Evaluation	15,000.-	
TOTAL REVENUS DE TRANSFERTS CONDITIONNELS [22.86%]		807,157.
SECTION DU FONDS INDUSTRIEL		
Remboursement de prêts et intérêts [1.13%]		39,743.-
PREVISIONS TOTALES DES REVENUS POUR 1978		3,531,497.-

DEPENSES

ADMINISTRATION GENERALE		
Législation	27,705.-	
Application de la loi	11,075.-	
Gérance	54,636.-	
Gestion financière et administrative	94,246.-	
Greffe	31,900.-	
Evaluation	54,405.-	
Surintendance des Travaux Publics	31,465.-	
Contributions de l'Employeur	92,600.-	
Autres	60,200.-	
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE [12.98%]		458,232.-
SECURITE PUBLIQUE		
Police	378,938.-	
Protection contre l'incendie	10,600.-	
TOTAL SECURITE PUBLIQUE [11.03%]		389,538.-
TRANSPORT ROUTIER		
Administration	35,051.-	
Voirie Municipale	134,493.-	
Enlèvement de la neige	128,800.-	
Eclairage de rues	67,200.-	
Circulation	17,800.-	
TOTAL TRANSPORT ROUTIER [10.85%]		383,344.-
HYGIENE DU MILIEU [AQUEDUC & EGOUTS]		
Administration	23,678.-	
Purification et traitement de l'eau	78,757.-	
Réseaux de distribution de l'eau	52,796.-	
Réseaux d'égoûts	40,266.-	
Enlèvement des ordures	166,475.-	
TOTAL HYGIENE DU MILIEU [AQUEDUC ET EGOUTS] [10.25%]		361,972.-
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
Urbanisme et zonage	11,050.-	
Promotion et développements industriels	25,000.-	
Logement	5,500.-	
Autres	15,000.-	
TOTAL URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE [1.60%]		56,550.-
LOISIRS ET CULTURE		
Administration	18,800.-	
Centres communautaires	3,650.-	
Aréna et restaurant	223,088.-	
Terrains de Jeux et piscines	35,365.-	
Autres	15,150.-	
TOTAL LOISIRS ET CULTURE [8.38%]		296,053.-
AUTRES ACTIVITES		
Entretien des Edifices	51,393.-	
Entretien de la machinerie et des véhicules	50,700.-	
TOTAL AUTRES ACTIVITES [2.89%]		102,093.-
AUTRES DEPENSES		
Service de la dette	1,443,970.-	
TOTAL AUTRES DEPENSES [40.89%]		1,443,970.-
SECTION DU FONDS INDUSTRIEL		
Remboursement d'obligations et intérêts	39,745.-	
TOTAL SECTION DU FONDS INDUSTRIEL [1.13%]		39,745.-
PREVISIONS TOTALES DES DEPENSES POUR 1978		3,531,497.-

EVALUATION IMPOSABLE

Particuliers et industries	37,130,805.-
Cultivateurs	2,010,655.-
TOTAL DE L'EVALUATION IMPOSABLE	39,141,460.-

EVALUATION NON IMPOSABLE

TOTAL DE L'EVALUATION NON IMPOSABLE	21,486,560.-

TAUX DE TAXATION

Taxe foncière générale	2.25 / c
Taxe spéciale d'égoûts	0.30 / c
TOTAL TAXE FONCIERE GENERALE ET D'EGOUTS	2.55 / c
Taxe foncière [cultivateurs]	1.00 / c
Taxe d'aqueduc [taux fixe]	75.00
Enlèvement des ordures	40.00

Armand Nicole, trésorier

REPARTITION DES REVENUS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1978

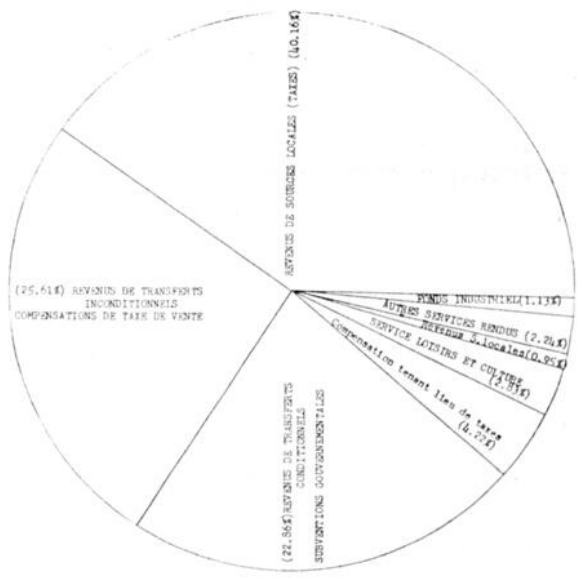

REPARTITION DES DEPENSES BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1978

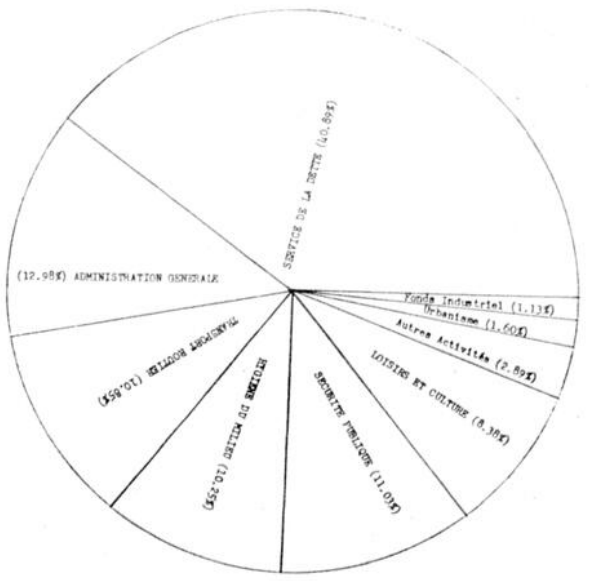

Adopté le 22 décembre 77
Publié dans le journal le 11 janvier 78

Les jeux intermunicipaux d'hiver dépassent le stade de préparation

(D.G.) Les Jeux d'hiver intermunicipaux qui se dérouleront à St-Vallier les 3, 4 et 5 février prochain, nécessitent une planification préliminaire. Rencontré le 6 janvier, M. Henri Cantin, récréologue, expliquait le cheminement préparatoire à la tenue de cet évènement sportif et dégageant la philosophie, les principes, les politiques, le programme et les procédures que soustendent l'organisation de ces jeux.

Une participation de la population des quatre localités impliquées dans le processus d'intermunicipalisation des loisirs soit Berthier-sur-Mer, St-François, St-Pierre et St-Vallier à un évènement qui favorise la pratique de l'activité physique et des rencontres sociales constituent la philosophie de base des jeux, tel qu'exprimé par M. Cantin. Discutant des principes, il révélait que l'invitation sera lancée à tous les groupes d'âge et que les équipes devront être formées pour l'occasion des jeux seulement. Dans les politiques s'insèrent la volonté de susciter la participation des groupes structurés ainsi que ceux qui ne le sont pas et aussi les mouvements à vocation communautaire. Au programme, s'inscrivent une gamme d'activités sur glace ainsi qu'une compétition spéciale entre les comités de loisirs locaux et les Conseils municipaux, précisait M. Cantin.

Orientation des jeux

Selon les révélations de notre interlocuteur, trois formules possibles de dessinent relativement à l'orientation des jeux. La première, modèle son organisation sur un style de compétition. Isolant les inconvénients de ce type, M. Cantin indiquait qu'une telle structure aurait pour effet sur les participants, de hausser la compétition au détriment de l'esprit sportif et ce faisant renforcerait l'esprit de clocher. Par ce procédé peut se créer des rancoeurs susceptibles de se déplacer sur d'autres éléments inhérents aux jeux, poursuivait-il. Par surcroit, la municipalité hôtesse semble toujours favorisée, selon ses déductions. Néanmoins, certains avantages existent, d'après ses propos, soit un haut degré de motivation poussant les gens à représenter leur municipalité ainsi que de meilleures performances. Par ailleurs, une telle formule nécessite beaucoup d'organisation, cependant on peut contingenter la participation débouchant ainsi sur une planification plus adéquate, révélait-il.

La formule intermédiaire envisagée incite à la participation pour une municipalité puisque l'aspect de première importance demeure en relation avec le lieu de provenance de l'individu. De sorte que l'échelle de pointage accorde un point par personne ayant pris part à une discipline. Ainsi la localité gagnante du trophée à débattre devient celle qui aura fourni le plus grand nombre de participants. Mais cette orientation favoriserait toujours la localité hôtesse, d'après les commentaires du récréologue. Toutefois, cette procédure amènerait un travail moindre au niveau de la compilation. Par contre, comme la notion de limite n'existerait pas en ce qui a trait aux inscriptions, le calendrier devrait adopter une nature flexible, ce qui occasionnerait plus d'improvisation relativement à l'organisation en général.

La dernière procédure d'orientation présentée par M. Cantin privilégierait la participation individuelle caractérisée par l'abolition des rivalités entre les populations des quatre municipalités, l'apparition d'une émulation meilleure non liée à une contrainte de groupe et la valorisation personnelle haussant le sentiment d'appartenance à une structure intermunicipale plus qu'à une région ou à une localité. Au chapitre des modalités d'application d'une telle politique, on retrouve une compilation individuelle, un contingentement de participants, la non-limitation des activités par personne et l'attribution de six médailles par catégories d'âge.

A cette étape-ci, le choix n'est pas encore fixé quant à la formule à appliquer. Finalement, mentionnons que le comité de loisirs de St-Vallier, le comité intermunicipal des loisirs, le Conseil des Loisirs de la région de Québec et les cinq personnes oeuvrant sur le projet Animacom, constituent les ressources humaines qui travaillent à la planification des Jeux d'hiver intermunicipaux.

Remerciements de sympathie

M. Noel Lebel ainsi que les autres membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Noel Lebel survenu à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 23 décembre et inhumée le 26 décembre en l'église St-Pamphile.

Lors du décès de M. Zéphirin Deschênes, les enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie, soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 22 décembre en l'église St-Aubert.

Avis de décès

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 27 décembre à l'âge de 83 ans est décédée accidentellement dame Alice Pelletier, épouse de feu M. Ludger Miville.

Elle demeurait à St-Pamphile. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 30 décembre à 14 heures en l'église de St-Pamphile.

Elle laisse dans le deuil M. et Mme Léonard Miville [Yvette Anctil], M. et Mme Rosaire Dumouchel [Jeannette Miville], M. et Mme Odilon Miville [Thérèse Pelletier], sa belle-fille Mme Roméo Miville [Lucille Pelletier], M. et Mme Théodore Vaillancourt [Yvette Miville], M. et Mme Laurent Miville [Joyce White], son gendre M. Maurice Miville.

A St-Pamphile le 30 décembre à l'âge de 84 ans et 7 mois est décédée dame Asmane Lacombe, épouse en 1ère noce de feu M. Nazaire Robin, en seconde noce de feu M. Alphonse Laberge, en troisième noce de feu M. Joseph Dumas.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 2 janvier à 14 heures en l'église de St-Pamphile.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa belle-fille Mme Adrien Garon [Annette Gagnon], Mlle Juliette Dumas, M. et Mme Arthur Dumas [Gemma Jean], M. et Mme Alphonse Dumas [Gabrielle Blanchet], M. et Mme Rodolphe Pelletier [Imelda Dumas].

Les gagnants de CAM

Le Cercle des Affaires de Montmagny a fait des heureux le 23 décembre dernier, lors du tirage qui clôturait sa grande promotion des Fêtes. Mme Rolande Giasson, de Ville de L'Islet, en sait quelque chose puisque c'est elle qui a mérité le grand prix soit une Buick Skylark 1978.

Les six autres gagnants, qui se voyaient remettre chacun un montant de $100., sont Mme Yolande Caron, de St-Eugène, Mme Paul-André Gaumond, de Montmagny, M. Léopold Parent, de Montmagny, M. Gilles Casault, de Montmagny, Mme Lise B. Proulx, de St-Pierre, et Mme Amédée Cloutier, de Montmagny.

Le but premier du Cercle des Affaires de Montmagny, comme on le sait, est d'encourager les gens de la région à acheter chez-eux d'abord.

Carrières et Professions

COMPAGNIE RECONNUE MONDIALEMENT PAR SES PRODUITS, SOIT BIBLIOTHEQUES ET EQUIPEMENT DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE ETABLIE DEPUIS PLUS DE 50 ANS RECHERCHE:

GERANT SERVICE DE PLANIFICATION

RESPONSABILITES:
- —Responsable du contrôle des inventaires, matériel acheté et fabriqué.
- —Planification de la production, cédules de livraison
- —Responsable expédition et transport.

QUALIFICATIONS:
- —Posséder connaissances pour l'implantation d'un ordinateur pour le contrôle des inventaires.
- —Doit avoir travaillé au moins 3 ans comme responsable d'un service de planification dans l'industrie.

REMUNERATION:
Selon compétence et expérience

Faire parvenir Curriculum vitae ou communiquer pour rendez-vous avec:

P.A. MERCIER
GERANT DU PERSONNEL
MONTEL INC.
C.P. 130
MONTMAGNY
TEL.: 248-0235 ou 884-2715

VOTRE TEMPS VAUT L'ARGENT

LA CIE ELECTRIQUE CERTIFIEE est à la recherche de personnes réellement intéressées à améliorer leurs revenus. Soit à plein temps ou temps partiel. Auto essentielle. Les personnes choisies auront à visiter les commerces, industries, etc., de leurs régions pour présenter nos produits d'éclairage garanti. Produits d'haute qualité, digne de votre confiance et la confiance de vos clients. Notre système de rétribution ainsi que nos méthodes de travail sont conçus pour vous encourager à travailler avec minimum de surveillance. Il y a une poste vacant dans votre région. Pour plus amples renseignements, faites parvenir immédiatement votre résumé, à: M. Bernard Bailey, C.P. 433, Drummondville, Qué., J2B 6W3.

CARRIERE DANS LA VENTE

Hommes ou femmes possédant secondaire V. Salaire et commission. De $10,000 à $15,000. par année.
Ecrire à:

CARRIERE DANS LA VENTE
C.P. 430
Montmagny
G5V-3S7

ON DEMANDE
COMMIS DE BUREAU

Une compagnie de St-Vallier de Bellechasse est à la recherche d'une jeune personne désireuse de progresser avec l'entreprise.

FONCTIONS:
- —Etre responsable du travail général de bureau sous l'autorité du directeur de production
- —Etre responsable des inventaires [cardex, etc.]
- —Autres tâches connexes.

CANDIDAT [e]:
- —Est âgé [e] de 20 à 30 ans
- —A, de préférence, un DEC en administration
- —Possède environ 2 ans d'expérience dans le travail de bureau.

BENEFICES:
Seront établis en considération des qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae sous pli confidentiel à:

F. Béchard & Associés
Conseillers en administration
2835 Chemin Gomin
Ste-Foy [Québec]
G1V 2K1

CRP

COMMISSION RÉGIONALE PASCAL-TACHE
159, rue St-Louis, Montmagny, Qué., G5V 1N8 - Tél. 248-2016

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

Recherche les services
D'UNE INFIRMIERE LICENCIEE
pour prendre charge d'un cours de recyclage de puériculture et garde-bébé en infirmière auxiliaire.
La tâche consiste en dix [10] heures d'enseignement et cinq [5] heures de supervision et organisation par semaine durant 20 semaines.

D'UNE INFIRMIERE LICENCIEE
pour dispenser quinze [15] heures d'enseignement par semaine pour le même cours et ce, durant 10 semaines.

Début du travail: 13 février 1978
Endroit de travail: La Pocatière
Qualifications requises: Trois années d'expérience en milieu hospitalier.
Expérience d'enseignement souhaitée.
Salaire selon l'échelle en vigueur au Service de l'Education des Adultes.

Les personnes intéressées à participer au concours de sélection pour ces emplois doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 janvier 1978, à 159, rue St-Louis, Montmagny, au soin du Service de l'Education des Adultes.

Montmagny l'emporte en compétition de nage

Le club de natation de Montmagny a largement dominé la compétition en duel qui se tenait dimanche dernier au centre culturel de Montmagny alors qu'il recevait la visite du club de Ste-Marie de Beauce. En effet, sur les 22 épreuves où étaient confrontés les nageurs des deux clubs, Montmagny en a remporté 14.

Une quarantaine de spectateurs ont assisté à ces performances. Plusieurs bénévoles magnymontois ont fait leurs premières armes comme officiels dans les compétitions de natation.

Parmi les faits saillants de cette rencontre signalons pour le club de Montmagny, chez les benjamin-filles, Chantal Ménard, 1ère position, 25 m. dos (19.7 sec.), 25 m. style libre (16.8 sec.).
Benjamin-garçons, Michel Caron, 1-25 m. dos (18.4 sec.), 1-25 m. style libre (15 sec.)
Benjamin-filles, Chantal Laplante, 1-25 m. papillon (18.6 sec.)
Juvénile-fille, Chantal Laplante, 1-100 m. dos (1 min. 31 sec.), 2-100 m. libre (1 min. 25 sec.05), 2-100 m. QNI (quatre nages individuelles) (1 min. 31 sec. 5)
Juvénile-garçons, François Laprise, 1-50 m. papillon (33.5), 1-100 m. dos (1.21), 1-100 m. brasse (1.24), 1-100 m. brasse (1.24), 1-100 m. libre (1.08.3), 1-100 m. QNI (1.17.9)
Cadet-garçons: Marc Boucher, 1-50 m. libre (35.2), 1-100 m. QNI (1.31)

Pour le club, les aquanautes de la Beauce (Ste-Marie).
Cadet-Fille: Johanne Laberge, 1-50 m. brasse (46.9), 1-50 m. libre (35.1), 1-100 m. QNI (1.31.5)
Juvénile-fille: Lise Vachon, 1-100 m. brasse (1.34), 1-100 m. libre (1.17.6), 1-100 m. QNI (1.29.5)

C'était la première rencontre locale du club de natation de Montmagny pour la saison 1977-78. La précédente avait eu lieu à Beauport au niveau scolaire où Montmagny avait bonne figure comparativement aux autres nageurs de la région de Québec. Une importante compétition régionale sera présentée à Montmagny au début de mars.

Choix des équipes magnymontoises de nage synchronisée

Le choix des équipes de nage synchronisée, formées spécialement pour la compétition, a été fait. Il s'agit de trois équipes de classes et de niveaux différents, soit: Sénior, Junior et Juvénile. On a choisi les nageuses en fonction de leur calibre, de leur potentiel et de leur discipline personnelle en général.

Ces équipes représenteront la région de Montmagny aux compétitions suivantes pour l'année 78:
Finales régionales des Jeux d'hiver du Québec, en février, Compétition 4ième étoile, en avril, Compétition 3ième étoile, en mai, Compétition 1ère et 2ième étoile, en août, Trophée Madeleine Fréchette pour les 10 ans et moins, en septembre, Compétition novices, en novembre et Trophée Marthe Cyr (solo, duo et équipes), en novembre.
Voici le nom de celles qui ont été choisies:

Sénior:
1) Renée Ouellet
2) Marie-Claude Després
3) Diane Caron
4) Claudine Corneau
5) Brigitte Gosselin
6) Magalie Normand
7) Julie Pelletier
8) Josée Breton

Junior:
1) Annie Pelletier
2) Nathalie Bouffard
3) Suzanne Lacombe
4) France Marois

Juvénile:
1) Marie-Claude Dionne
2) Chantal Gosselin
3) Johanne Cyr
4) Josée Pelletier
5) Marie-Claude Fournier
6) Suzanne Tanguay
7) Mélanie Sherrer
8) Chantal Ringuet

Inscriptions pour le Club de natation de Montmagny

Niveau 1
Exigences: être capable de faire au moins une longueur de piscine
Objectifs poursuivis: Donner le goût de ce sport de compétition
Découvrir la notion de travail, développer le goût de l'effort, le désir de se mesurer aux difficultés et de les vaincre. Acquisition des techniques de base, Application de ces dernières en situation de compétition.

Les entraînements auront lieu les lundi 17 heures à 18 heures
Samedi 18 heures à 19 heures
Dimanche 10 heures à 11 heures.
Niveau 2
Exigences: être intéressé à suivre un entraînement soutenu
Objectifs poursuivis: Connaissance plus complète des techniques, Initiation à la performance sportive, Poursuite de l'excellence, Hausser le niveau de performance

Les entraînements auront lieu les Mardi 17 heures 30à 19 heures
Jeudi 17 heures 30 à 19 heures
Vendredi 17 heures 30 à 19 heures
Dimanche 11 heures à 12 heures 30.
Le coût

La cotisation sera de $25.00 pour les niveaux 1 et 2 (le 2e enfant d'une même famille $20.00 tous les autres $15.00)
N.B.: Le coût de l'inscription permettra au jeune de bénéficier de l'entraînement dispensé au cours de la session d'hiver et en plus de celui dispensé au cours de la session d'été (juin à fin juillet).

Heures d'inscription: aux heures d'entraînement à compter du 9 janvier 1978.
Gilbert Laprise,
entraîneur
Tél.: 248-3882 (rés.)
248-4848 (bur.)

Inscriptions au Club de nage synchronisée de Montmagny

Séances d'inscription: 16 janvier, 15:00 h. à 17:00 h.
17 janvier 15:00 h à 16:30 h
18 janvier 16:30 h à 18:00 h

Toute jeune fille âgée de 6 à 16 ans et possédant le niveau Junior de la Croix-Rouge ou l'équivalent peut se prévaloir des cours de nage synchronisée. Il lui sera possible selon son potentiel, de passer des étoiles (1er à la 4ième), de faire partie de l'équipe de compétition et de participer au Gala Aquatique annuel du Club de Nage Synchronisée de Montmagny, qui a lieu en mai. Voici la liste des groupes existant présentement:
Débutante: celles qui n'en ont jamais fait ou qui ne font pas partie de l'équipe Juvénile, Juvénile, Junior et Sénior.

Horaire:
Lundi 15:00 à 16:00 Sénior
16:00 à 17:00 Juvénile
Mardi: 15:00 à 16:00 Sénior
15:30 à 16:30 Junior
Mercredi 16:30 à 17:00 Juvénile 16:30 à 18:00 Sénior
Jeudi 15:00 à 16:00 Sénior
16:00 à 16:30 Junior
Vendredi 15:00à 16:30 Sénior 16:30 à 17:30 Juvénile et Junior
Dimanche 18:00 à 19:00 débutantes et Sénior, 19:00 à 20:00 Junior
Sénior: 6 pratiques par semaine ($18.00)
Junior 4 pratiques par semaine ($16.00)
Juvénile: 3 pratiques par semaine ($16.00)
Débutante: 1 pratique par semaine ($12.00)

Inscriptions pour le Club de natation pour adultes

L'objectif de ce club est de permettre aux nageurs de Montmagny et de la région de se maintenir en forme par la pratique de ce sport de compétition. Nous voyons les quatre styles de compétition soit le crawl, le dos crawlé, la brasse et le papillon. En plus nous verrons la technique des virages, des départs et différentes méthodes d'entrainement.
Il n'est pas nécessaire d'être un nageur hors pair pour faire partie de ce club. Il suffit d'être capable de faire une longueur de piscine.

Nous profitons de l'occasion pour transmettre une invitation à tous les nageurs intéressés à pratiquer la natation comme conditionnement physique ou encore, tout simplement pour la détente.

Les entrainements auront lieu les mardi et jeudi à compter de 21h30 jusqu'à 22h30.

Les inscriptions se feront aux heures d'entrainement à compter de jeudi le 12 janvier. (Apporter votre maillot de bain...).

Pour de plus amples informations: Appelez Gilbert Laprise Bur.: 248-4848 ou Rés.: 248-3882.

CHEVROLET GM
BLAIS TRAHAN
MONTMAGNY
L'ENSEIGNE D'EXCELLENCE
Licence 1978
plus coût de
l'assurance automobile
du Gouvernement
GRATUITS
avec l'achat d'une voiture neuve
ou d'une voiture usagée
de $1,000.00 et plus.
Montmagny 248-2323
Sans frais d'appel de Québec 884-2310

Avis divers

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE

Chambre de la Famille
Division des Divorces

No. 300-12-000201-77

DAME ANDRE SALVAS, domiciliée et résidant à R.R. no 2, dans les cité et district de Montmagny, a-s Jean-Yves St-Amant.

Requérant (e)

C

ANDRE SALVAS, de domicile et résidence inconnus

Intimé (e)

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé (e), ANDRE SALVAS de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: LE PEUPLE-COURRIER — Journal de Montmagny.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montmagny.

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

A Montmagny
Ce 13 décembre 1977

Monique Briand
Régistraire des divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

Family Chamber
Divorce Division

No. 300-12-000201-77

LADY ANDRE SALVAS located and residing at R. R. No 2 in the City and District of Montmagny c-o Jean-Yves St-Amant

Petitioner

C

ANDRE SALVAS of unknown residence and location.

Respondent

ORDER

The Court orders the respondent ANDRE SALVAS to appear within 40 days following the first publication of this order: LE PEUPLE-COURRIER -Newspaper of Montmagny.

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Montmagny.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Montmagny
This December 13th 1977

Monique Briand
Divorce Registrar

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE ST-PAMPHILE, CTE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que:

CONSIDERANT que MM. les conseillers ont adopté le 3 janvier 1978 le règlement no. 78 portant sur l'imposition des taxes pour l'année 1978.

CONSIDERANT que le rôle de perception a été composé par le secrétaire-trésorier.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement et du rôle de perception en se présentant au bureau du secrétaire-trésorier situé dans la Salle Municipale.

DONNE à Ville de St-Pamphile, ce 6 ième jour de janvier mil neuf cent soixante-dix-huit.

Richard Pelletier
Secrétaire-Trésorier

AVIS
AUX SOUMISSIONNAIRES

–Location de machinerie lourde–

Afin de faciliter l'inscription de tous les loueurs de machinerie lourde au Fichier central des fournisseurs, la date limite d'inscription a été fixée au 20 janvier 1978.

Veuillez donc prendre note que l'ouverture des offres de services prévues originalement pour 16:30 hres le 6 janvier 1978, a été reporté au 20 janvier à 16.30 hres.

LE FICHIER CENTRAL DES FOURNISSEURS
[location de machinerie lourde]
Service général des achats
150 est, boul. St-Cyrille
Québec G1R 4X8

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415
LA POCATIERE 856-1514

A VENDRE

MAISON-MOBILE GLENDALE Casanova 1975 [64 X 14] installée dans le parc des maisons mobiles. Place des Ormes. Montmagny S'adresser à 248-5568. 28-12-4fs

CHALET NEUF à vendre 10' X 12' isolé, foyer dans L'Islet. Fini extérieur bardeaux. 833-3517. 28-12-3fs

TOYOTA CELICA 1973 très bien équipé, parfaite condition. Prix à discuter. Tél.: 248-3800. 4-1-2fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaissellier Rolland Mathurin Inc. 248-3863. 9-3-JNO

JEUNES CHIOTS Esquimaux à vendre. Tél.: 248-0972 avant 5 hres. 7-12-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue Montmagny 248-3863. Rolland Mathurin Inc. 9-3-JNO

A St-Raphaël MAISON NEUVE 24 X 40. Informations 259-7937. 7-12-JNO

TRAINEAUX avec manchons avec ou sans charrue, peint en rouge. Un gros lot de patins de seconde main pour garçons et filles de tout les points. S'adresser à L. Corriveau 77, 7e rue, 248-2536. 9-11-12fs

TELEVISEUR couleur Westinghouse 16 pouces. Tél.: 248-3059. 21-12-JNO

CHRYSLER Town & Country 1974, Station Wagon. En parfaite condition Prix raisonnable. S'adresser 248-1105 jour 248-2311 le soir. 21-12-JNO

MAISON NEUVE à 1 mille de La Pocatière. Prix abordable. Tél.: 856-2483. 1-6-JNO

Nous vendons et faisons sur demande PLANS DE CONSTRUCTION DE MAISON 248-1055, 248-1457. 25-5-JNO

4 X 4 JIMMY 1975, moteur 454, 22,000 milles, peinture neuve. Tél.: 246-3132. 14-12-JNO

CAMION CHEVROLET STEP VAN P. 30, 1973 1 tonne, boîte aluminium de 12 pieds. En très bon état. Tél.: 248-1599. 9-11-JNO

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25, 399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

MOTONEIGE YAMAHA SRX-440 à l'eau 1977 De compétition. En parfait état. Millage 150 milles. Tél.: 248-0754. 4-1-3fs

MAISON RECENTE à vendre libre immédiatement. Village Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7467 248-4949. 14-12-JNO

OLDSMOBILE CUTLASS SUPREME BROUGHAM 76, bas millage, 12,000 milles. Equipé. Prix à discuter. Tél.: 248-2860. 4-1-2fs

ACADIAN 1977 5,000 milles, 2 portes, 4 vitesses. Prix à discuter. Tél.: 247-5132. 4-1-3fs

AUBAINE: SKI-DOO 1974, Bombardier, 2 chenils avec moteur 640. Tél.: 248-3553 248-0761. 21-12-4fs

PINTO STATION WAGON 1974, automatique, 4 cyl. pneus Michelin, hiver, été, millage moyen. 598-3707 21-12-4fs

PLANEUR 15" X 6" GROS POELE A GAZ propane 2 feux 3' X 5' idéal pour sucrerie. 1 Envoy 1970 très peu de millage, échangerait pour moto-neige. Tél.: 354-7791. 11-1-1F

TOYOTA CELICA 1973 Très propre, bonne mécanique, peinture neuve. Prix de vente $1,200.00 Demande Ginette 246-5920. 11-1-1F

DATSUN F-10 traction avant 76 - 14,000 milles. Prix $2,500.00 Tél.: 248-6047. 11-1-1F

AUTO-NEIGE ARTIC-CAT Panthere 1973 Tél.: 247-5959. 11-1-1F

A vendre PATIN BOWER 5½ de pointure, en état de neuf. Tél.: 469-2935. 11-1-1F

BICYCLE pour garçon CCM, état neuf $45.00 JEU DE PICHENOLLES avec pied et pichenolles $10.00 Ceinture Weider Small cuit solide à l'état de neuf, pour lever poids. $15.00 Tél.: 598-6411. 11-1-1F

CARIOLE DE SKI-DOO à vendre, 2 COUCHETTES pour enfan, 1 SIEGE POUR AUTO, 1 CHAISE HAUTE. Tél.: 246-3787. 11-1-1F

DATSUN F-10 76, 14,000 milles, traction avant, $2,500.00 Tél.: 248-6047. 11-1-1F

1 COMPTOIR DE MAGASIN avec tablettes plus tiroirs plus encavure pour caisse enregistreuse. Tél.: 248-4949. 11-1-1F

SKI-DOO JOHN DEER 1973 très bonne condition. Tél.: 248-5529 11-1-2fs

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE ST—PAMPHILE
CTE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que: MM. les conseillers ont adopté lors de leur séance régulière du 3 janvier 1978, le règlement NO. 80 pourvoyant à une rémunération additionnelle de tous les membres du conseil ainsi qu'à l'autorisation de certaines dépenses.

QUE les contribuables concernés par le présent règlement sont tous les contribuables de la Ville de St-Pamphile.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 janvier 1978 s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la loi des Cités et Villes s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement NO 80 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon les articles 399 à 410 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398o de la loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un régistre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures les 18 et 19 janvier 1978 au bureau du secrétaire-trésorier, à la Salle Municipale de Ville de St-Pamphile.

QUE le nombre requis de demande enregistrées pour que le règlement no 80 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cent une [101] et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du secrétaire-trésorier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 19 janvier 1978 dans la salle où se tiennent les assemblées du Conseil de Ville, situé dans la Salle Municipale à 19:15 heures.

Donné à Ville de St-Pamphile ce 6ième jour de janvier mil neuf cent soixante dix-huit.

Richard Pelletier,
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE ST-PAMPHILE
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET

AVIS PUBLIC
Des dates de consultation des personnes habiles à voter qui se tiendront les 18 et 19ième jour de janvier 1978.
RE: Règlement No. 79

AVIS PUBLIC

A toutes les personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur le 3ième jour de janvier 1978, comme propriétaires d'immeubles imposables, et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, à l'égard d'un immeuble compris dans les zones RE 1, EA 8 et EA 37.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Richard Pelletier, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la Ville de St-Pamphile, comté de Montmagny-L'Islet:

Que lors d'une séance de ce conseil tenue le 3 ième jour de janvier 1978, le Conseil de cette corporation a adopté le règlement no 79, pourvoyant à la modification de l'article 4.3 du règlement No 74 concernant le zonage dans la municipalité pour modifier une partie de la zone RE 1 située sur les lots 29, 30, 31 du rang 111 Canton Casgrain en zone CA 26. Cette partie mesure 180 pieds de l'est à l'ouest par 360 pieds du Nord au Sud et est bornée comme suit: A l'ouest par la rivière noire, à l'est par Pamphile Blanchet ou représentants, au nord par Delphin Bourgault et au sud par le rang des Moreau.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeur et citoyens canadiens à la date de l'adoption du dit règlement, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, sociétés commerciales ou associations, pourront demander que le règlement No 79 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la dite loi.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévu aux articles 398a à 398o de la loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle les personnes habiles à voter sur ledit règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9 heures à 19 heures, les 18 et 19 ième jour du mois de janvier 1978, au bureau de la Ville situé dans la Salle Municipale à Ville de St-Pamphile.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement No 79 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatorze [14] et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter peut consulter le règlement No 79 au bureau de la Ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 19ième jour de janvier 1978, dans la Salle réservée aux séances du conseil, située à Ville de St-Pamphile, à 19 heures 15.

Donné à Ville de St-Pamphile, ce 6 ième jour de janvier 1978.

Richard Pelletier,
Secrétaire-Trésorier

MAISON DE TOURISTE 14 chambres avec bain et douche à proximité du Chateau Frontenac. 647-9357.
11-1-2fs

SKI-DOO BOMBARDIER 440 - 1976 équipement complet, millage 990, cariole comprise Prix $1,250. APrès 5 heures Tél.: 248-3175.
11-1-2fs

A VENDRE OU ECHANGER FORD LTD 1972 pour moto ou ski-doo. Pour informations. 248-3646.
11-1-2fs

TRACTEUR MASSEY FERGUSON 1967, diésel 4 cyl. 130 mod. M F 32 avec pelle avant: Loader très bien chaussé Prix $2,000.00 aussi HERSE A RESSORTS de 8 pi. neuve. $350.00 DEBROUSSAILLEUSE très bon état $300.00 Tél.: 248-2126.
11-1-2fs

MOTEUR FORD 429-4V, 43,000 milles $160.00 Tél.: 789-2153
11-1-2fs

MAISON NEUVE à Ste-Louise 36 X 24, 4½ pièces, terrain 100 X 100. Nouveau développement. Tél.: 354-2944.
11-1-2fs

MOTO NEIGE SNO—JET 1975 FREE AIR 440 CC 1300 milles. Tél.: 247-5326.
11-1-3fs

BUICK LE SABRE Luxus 74, 4 portes, toit rigide, radio AM-FM stéréo, posé traction, vitres électriques, volant ajustable, valise électrique, dégivreur électrique, contrôle de vitesse automatique moteur 455 p.c. En parfaite condition Tél.: 259-7973.
11-1-3fs

4 TERRAINS à vendre sur la route 132 côté nord à l'entrée du Cap près de Montmagny. Grandeur 90 X 200 chacun. Tél.: 248-2126.
11-1-4fs

TOUR A BOIS de 50 pouces avec couteau. SABLEUSE à strap avec charriot. Tél.: 248-3919.
11-1-4fs

A LOUER

MAISON à louer, comprenant 5½ pièces. 246-5812.
4-1-2fs

GARCONNIERE MEUBLEE de 2½ pièces, près de l'hôpital, entrée privée, stationnement déneigé. Tél.: 248-1970.
11-1-1F

GRANDE CHAMBRE permis de cuisine, entrée privée. S'adresser à 3, rue du Peuple. Tél.: 248-2677.
11-1-1F

GARCONNIERE à louer 248-3144 61 St-Jean Baptiste Ouest.
11-1-1F

LOGEMENT 4½ pièces, 2e étage entrée privée, libre immédiatement, situé St-Eugène 3e rang ouest. Tél.: 247-5684.
11-1-1F

LOGEMENT NEUF 2½ pièces très grand chauffé éclairé, poele, frigidaire. A vendre, sécheuse au gaz.
11-1-2fs

LOGEMENT à sous-louer 4½ pièces Tél.: 248-4954.
11-1-2fs

MAISON située à Cap St-Ignace. Libre le 1 février. Tél.: 246-5090 ou 246-5520.
11-1-2fs

LOGEMENT 4½ pièces rénové avec cour Prix $120.00 Tél.: 247-3803 ou 247-5200.
11-1-2fs

GARCONNIERE de 4½ pièces pouvant servir de logement. Entrée laveuse-sécheuse. Avec stationnement. Libre immédiatement. Tél.: 248-1008.
11-1-2fs

CHAMBREavec cuisinette dans le centre-ville. Arès 4 heures Tél.: 248-2137.
11-1-2fs

3½, 4½ meublé, libre présentement pour étudiantes ou jeune couple. 248-0732.
11-1-3fs

LOCAL pour boucherie ou autre, et aussi garçonnière 3½ pièces à 122 et 124 rue St-Pierre. Tél.: 248-3172
11-1-JNO

GARCONNIEREà louer près de la Polyvalente. Située à 16 Ave Fournier Montmagny.
11-1-JNO

BUREAUX à louer 74 rue St-Louis 248-2975.
6-7-JNO

LOGEMENT 4½ pièces convenant pour couple sérieux, situé à St-François de Montmagny. 259-7221.
4-1-3fs

CAMPEUR motorisé 20 pieds à louer, air climatisé, très propre. Pour faire voyage quelconque. En tout temps de l'année. Tél.: 259-7744.
21-12-JNO

LOGEMENT 5 pièces chauffé, éclairé. S'adresser Auberge Chemin du Roy L'Islet-sur-Mer. 247-5113.
7-12-JNO

GARCONNIERE à louer à 87 St-Jean Baptiste Est au centre-ville avec stationnement. 248-3720.
7-9-JNO

SOUS-SOL MEUBLE, chauffé, éclairé avec télévision, chambre à coucher, grande cuisine, chambre de bain. Tél.: 259-7323.
16-11-JNO

GARCONNIERE 1½, 2½, 3½ pièces située rue St-Jean Baptiste Ouest. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Tél.: 248-1424
22-6-JNO

ON DEMANDE

ETABLISSEZ UN COMMERCE commencez chez-vous. Sans investissement sérieux. Ecrivez à: Agence Lavalice Enr. B.P. 315, rte 132 Lotbinière. G0S-1S0.
4-1-4fs

GENS MARIES travail à temps plein intéressant. Tél.: 796-2692.
4-1-4fs

DAME OU JEUNE FILLE pour travailler dans maison privée à Montmagny du lundi au vendredi de 8 hres à 16.30 hres. Tél.: 248-6022 le jour. ou 248-3468 le soir.
11-1-1F

PERSONNE intéressée à travailler 3 après-midi ou 3 soirs par semaine. Salaire intéressant. Expérience non nécessaire. 469-3470.
11-1-2fs

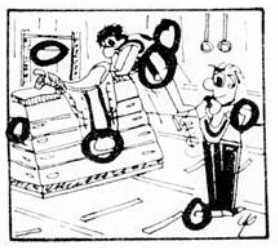

URGENT Cherchons maison ou logement 5½ pièces ou 1er étage Montmagny ou alentours. 469-3470.
11-1-2fs

On demande PERSONNE pouvant voyager jeune femme de Cap St-Ignace à Montmagny du lundi au vendredi commençant à 8 hres du matin. Tél.: 248-2043 ou 248-1523
11-1-JNO

COUPLES SERIEUX et AMBITIEUX désireux de réussir pleinement leur vie. Tél.: 598-6204.
7-12-5fs

Producteur de lait nature demande à louer du quota de lait de transformation pour terminer l'année laitière. Si intéressé communiquez 259-7221.
4-1-2fs

Rayon de soleil Vous voulez plus et mieux de la vie, vous êtes ambitieux et avez de l'initiative, vous aimez les gens.Ecrire à: Agence C.I.D., C.P. 385 St-Jean Port-Joli.
14-12-20Fs

ON OFFRE

OFFRE SES SERVICES pour travail général de bureau à la maison avec expérience déjà acquise. Tél.: 598-6505.
11-1-8fs

Directeur général demandé

Québec, 22 décembre 1977 - Le 19 novembre dernier plus de cent cinquante organismes et intervenants culturels de la région de Québec fondaient le Conseil régional de la culture de Québec. Depuis, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois afin d'élaborer les grandes orientations à suivre, de définir les mandats et les moyens que devront se donner les membres du Conseil pour atteindre leurs objectifs.

Présentement, le Conseil régional de la culture de Québec est à la recherche d'un directeur général dont les principales fonctions seront de mettre en oeuvre les grands objectifs de la corporation et d'assurer la responsabilité de la gestion générale.

Le (la) candidat (e) doit détenir un diplôme universitaire de 1er cycle et ou avoir une expérience pertinente de l'organisation et de la gestion de programmes culturels. Une très bonne connaissance de la région 03 est un atout supplémentaire.

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 janvier 1978.

PERSONNEL DEMANDE

POUR COMPAGNIE EN PLEINE EXPANSION

Temps plein et partiel.

Salaire au-dessus de la moyenne. Automobile nécessaire.

Pour entrevue: **248-0521**

MAISON NEUVE
A VENDRE: 248-5521

TISSUS ST-PIERRE ENR.
101 ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny
243-6095
Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

IMMEUBLES
9, DES ÉRABLES
RIVIÈRE-DU-LOUP
TÉL.: 862-9015
GMC INC
COURTIER

Bungalow 24' X 40' neuf - 5½ pièces - chauffage élect. - très peu de comptant requis, prêt avec subvention du fédéral - situé 6e avenue St-Pascal - prix compétitif.

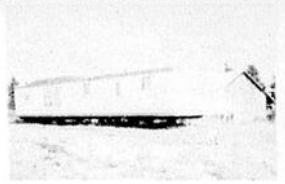

Maison mobile 12' X 65' - 1972 - 5½ pièces - chauffage à l'huile - rideaux et tentures compris - située 4e rang est St-Joseph de Kam. - possibilité d'achat de terrain.

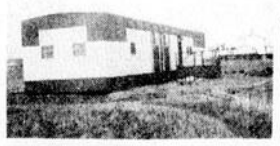

Maison mobile Val-Bar année 1977 - 14' X 66' - 5½ pièces - chauffage élect.- située rue de la Gare à La Pocatière - vente cause de transfert.

Résidence 2 logements - 1 X 9½ pièces - 1 X 5½ pièces - chauffage air chaud - terrain 57' X 99' situé rue de la Station à Ste-Hélène - prix excellent.

REPRESENTANTS | SECTEUR | KAMOURASKA

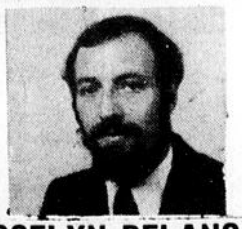

JOCELYN BELANGER
Tél.: 852-2612

GERMAIN FORTIN
Tél.: 856-3625

A VENDRE
Camion FORD 2 tonnes 1975
avec boîte fermée de 18 pieds.
Millage: environ 24,000 milles
(Ayant servi pour la livraison de meubles seulement)
Accessoires pour la pose de tapis.
Accessoires électroniques pour la réparation de télévisions.
248-3591, 248-6846

Pour vente ou achat de propriétés...

Succursale
St-Vallier
884-3496

Claudette Fecteau Chabot
COURTIER
Succ. St-Vallier
Québec - 4 Place Samuel Holland
Suite 402 —
687-2958

L'Ste Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir
248-2652

A VENDRE
Hotels, Motels, Restaurants, Epiceries, etc... Blocs appartements, propriétés de tous genres et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- **Epicerie-boucherie dans le Cté L'Islet, chiffres d'affaires $225,000.00 et plus par année.**
- Bungalow fini en aluminium, garage, 822 Boul. Taché ouest.
- Propriété plein-pied, 7pièces, tapis mur à mur, sous-sol semi-fini, sur le chemin du golf.
- Plein pied neuf - 7 pièces, tapis à la grandeur - L'Isletville.
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3 ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Epicerie Boucherie licenciée, Cap St-Ignace Station.
- Commerce de pièces & réparations de la laveuse-sécheuse etc. avec franchise de compagnies.
- Propriété, 2 logements, 8 pièces, rue Roy.
- Terrain commercial avec bâtisse, en face de chez Dallaire Transport.
- Spacieuse maison à Ste-Perpétue, plein-pied, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain. Propriété vendue meublée.
- Plein pied, 6 pièces, lac ensemencé de truites, 7 ième rang, Armagh
- Hotel Motel avec permis Société des Alcools - situé à Beaumont
- Propriété située à St-Mathieu, rue St-Antoine. Prix $7,000.
- Plein-pied fini briques, Cap St-Ignace

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.
Prêt 1er et 2e Hypothèque

J.B. Guillard

LA VENTE PRIMEUR "78"
se continue

LOT DE PANTALONS
de velours corduroy
$9.95

PANTALONS
Grandeur 28 à 46
40%

VESTONS SPORT
grandeur 36 à 46
30%

GILETS ET VESTES DE LAINE
25%

ENSEMBLES DE SKI
25%

CHEMISES SPORT
pour hommes
50%

HOMMES

LOT DE CHEMISES DE TOILETTE
$4.95

CAGOULES DE SKI
25%

LOT DE JEANS
en denim
$9.95

COMPLETS Grandeur 36 à 46
Hopsack et worstead quatre saisons **25%**
tweed et lainage **50%**

CANADIENNES
pour hommes
40%

CAR-COAT
courts, pour hommes
40%

PALETOTS
de cuir - tweed lainage pour hommes
40%

TOUS LES SOULIERS ET BOTTES D'HIVER
pour hommes **30%**

SALOPETTES
en velours corduroy pour dames
$16.95

LOT DE GILETS
pour dames
$9.95

LOT DE BLOUSES
pour dames
$9.95

DAMES

LOT DE PANTALONS
pour dames
$9.95

LOT DE JUPES ET GAUCHOS
pour dames **$12.95**

COSTUMES
3 et 4 pièces
40%

ENSEMBLES DE SKI
25%

MANTEAUX
avec ou sans collet de fourrure **40%**

ENSEMBLES TUQUE ET FOULARD
pour dames **40%**

J.B. Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731